



HAL
open science

Approche comparée de l'usage éducatif en EPS des activités physiques en cycle 1 et cycle 2

Anne-Lise Lelong

► **To cite this version:**

Anne-Lise Lelong. Approche comparée de l'usage éducatif en EPS des activités physiques en cycle 1 et cycle 2. Education. 2012. dumas-00735252

HAL Id: dumas-00735252

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00735252>

Submitted on 25 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MASTER 2 SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES
ÉCOLES »
ANNÉE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

**NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : LELONG Anne-Lise
SITE DE FORMATION : IUFM Arras
SECTION : M2 G2**

**Intitulé du séminaire de recherche : EPS
Intitulé du sujet de mémoire : Approche comparée de l'usage éducatif en
EPS des activités physiques en cycle 1 et en cycle 2
Nom et prénom du directeur de mémoire : Haimo Groenen**

Sommaire

I. Introduction.....	3
I.1. Thème.....	3
I.2. Intérêt professionnel et personnel.....	3
I.2.1. Intérêt professionnel.....	3
I.2.2. Intérêt personnel.....	4
II. Définitions des notions clés.....	6
II.1. Activités physiques.....	7
II.2. Education.....	7
II.3. Visées éducatives et EPS.....	10
II.4. Approche comparée.....	12
II.5. Qu'est-ce qu'un élève de cycle 1 ?.....	12
II.6. Qu'est-ce qu'un élève de cycle 2 ?.....	14
II.7. Comparaison des élèves de cycle 1 et de cycle 2.....	15
III. Questionnement et problématique.....	16
IV. Méthodologie d'enquête.....	16
IV.1. Terrain d'enquête.....	16
IV.2. Avantages et inconvénients de l'entretien.....	17
IV.3. L'entretien.....	18
IV.4. Les enseignants interrogés.....	20
V. Résultats.....	21
V.1. Outils d'analyse des résultats.....	21
V.2. Points communs.....	21
V.3. Différences.....	23
V.4. Comparaison.....	29
V.5. Approche comparée de l'usage éducatif des activités physiques en EPS entre le cycle 1 et le cycle 2.....	34
VI. Conclusion.....	35
VI. Bibliographie.....	38

Liste des abréviations

EPS : Education Physique et Sportive

INSERM : Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale

AP : Activité Physique

APS : Activité Physique et Sportive

APSA : Activité Physique, Sportive et Artistique

PS : Petite Section

MS : Moyenne Section

GS : Grande Section

CP : Cours Préparatoire

CE1 : Cours élémentaire première année

CE2 : Cours élémentaire deuxième année

CM1 : Cours moyen première année

CM2 : Cours moyen deuxième année

IME : Institut Médico Educatif

EP : Education Physique

Approche comparée de l'usage éducatif en EPS des activités physiques en Cycle 1 et en Cycle 2.

I. Introduction

I.1. Thème

Lors de 3 stages effectués en école primaire et maternelle durant mon année de Master 1, j'ai pu remarquer que la place accordée aux activités physiques était très différente du cycle 1 au cycle 2. En effet, bien souvent, en cycle 1, les enseignants n'hésitent pas à supprimer la séance d'éducation physique s'ils jugent avoir des disciplines « plus importantes » à poursuivre. Le cycle 1 est pourtant essentiel au développement de l'enfant puisqu'il permet dès le plus jeune âge, d'aborder une première pratique de ce qui n'est pas encore nommé : « activités physiques et sportives » mais plutôt « activités motrices ». Par des activités ludiques, celles-ci permettent, de manière progressive, l'intégration du schéma corporel, le développement et la prise de conscience de son corps en mouvement, du travail, de la coopération, ainsi que de l'importance de la santé et de la sécurité ; ainsi que des habiletés motrices essentielles à cet âge (comme courir, sauter, rouler, ramper,...) vers une pratique plus complexe en cycle 2 où l'on ajoute des règles, des variables qui amènent petit à petit aux activités physiques et sportives.

Leziart¹ ajoute que l'EPS est une discipline aux structurations complexes qui utilise des appuis théoriques divers associés à des pratiques (ou même majoritairement des pratiques) et doit sans cesse justifier de son utilité éducative. Il me semble alors intéressant d'analyser par approche comparée, l'usage éducatif des activités physiques en cycle 1 et en cycle 2 dont je vais justifier l'intérêt.

I.2. Intérêt professionnel et personnel

I.2.1. Intérêt professionnel

¹ LEZIART Y., Savoir savant et transposition didactique en éducation physique et sportive, in *Revue STAPS*, n° 42, 2004, 59-72.

Malgré mes recherches non exhaustives effectuées sur le SCD de l'université d'Artois et dans les revues STAPS, je n'ai pas trouvé de travaux où une approche comparée de l'usage éducatif des activités physiques au cycle 1 et cycle 2 aurait été étudiée. J'ai également effectué des recherches au niveau des autres disciplines, telles que les Mathématiques ou encore le Français mais sans succès. J'ai pu alors constater que peu de recherches avaient été effectuées en cycle 1 ce qui a davantage motivé mon projet. Dans d'autres ouvrages, non scientifiques, destinés aux enseignants, l'évolution d'un cycle à l'autre est souvent évoquée, ce qui figure dans la présentation des ouvrages que j'ai étudié, mais en aucun cas une approche comparée n'est effectuée. On trouve néanmoins des ouvrages scientifiques sur la nature des APSA ou encore sur leur utilité éducative, la classification des activités physiques : JEU B.², PARLEBAS P.³ ainsi que la transposition didactique pour intégrer les visées éducatives qui m'ont été utile pour ma recherche.

Il me semble également important de rapprocher mon sujet aux 10 compétences du maître, BO Numéro 29, 2010⁴, car l'étude de ce sujet va me permettre :

- une meilleure maîtrise de la discipline EPS (Compétence 3) et en particulier une meilleure maîtrise des concepts inhérents à cette discipline et des savoirs à enseigner et enseignés. Ça permet également de voir ce qui s'enseigne en EPS, notamment dans le cadre de mon sujet, les visées éducatives de l'EPS selon le cycle.
- une meilleure conception et mise en oeuvre de l'enseignement de l'EPS (Compétence 4), étant donné que ça permet une meilleure maîtrise de la didactique de l'EPS, des savoirs visés et des objectifs poursuivis. De nouveau, ça permet de voir ce qui s'enseigne et comment ça s'enseigne.
- une meilleure prise en compte la diversité des élèves (Compétence 6) puisqu'il s'agit d'élèves de niveaux de développement différent entre le cycle 1 et le cycle 2 donc de niveau de pratique différent.

1.2.2. Intérêt personnel

Dans un premier temps, il est important de souligner à l'appui des programmes qu'il ne s'agit pas

² JEU B., 1977

³ PARLEBAS P., 1981,1985

⁴ BO Numéro 29, 2010, arrêté du 12-5-2010

de la même pratique au cycle 1 où l'on ne parle pas encore d'activités physiques et sportives. Appellation qui s'introduit en cycle 2. C'est la raison pour laquelle, je souhaitais rendre compte des différentes activités choisies dans ces différents cycles par les enseignants. En effet, mes études effectuées en Master 1 dans le domaine de l'EPS me permettent de dire que « l'activité physique éducative » est une appellation qu'il convient de ne pas opposer à celle d'activité physique et sportive, mais au contraire d'associer à celle-ci. Ces activités ont pour but d'apporter les compétences essentielles dont il importe qu'un enfant soit pourvu pour progresser et réussir dans le cycle secondaire. Elles préparent donc l'approche des activités physiques et sportives en éveillant la curiosité de l'enfant en créant les comportements nécessaires aux futurs apprentissages.

Je m'intéresse également à la comparaison de l'usage éducatif des activités physiques entre le cycle 1 et le cycle 2 suite à différents stages effectués dans ces cycles qui m'ont permis de me rendre compte que la planification réelle des séances d'Education Physique et Sportive n'est pas forcément respectée car elle est jugée secondaire pour certains enseignants. Il y a alors un intérêt supplémentaire à la comparaison car je fais l'hypothèse de différences.

A un moment où l'enfant est en plein développement de ses capacités motrices, je souhaite m'interroger sur l'usage éducatif des activités physiques car ça me semble primordial pour les enfants. Selon moi, si l'un des buts de l'EPS est de donner à chacun le goût et la possibilité d'une pratique physique et sportive, les actions éducatives doivent s'enchaîner logiquement de l'école pré – élémentaire à l'école élémentaire. Or, comme il était spécifié dans l'ouvrage de Smadja⁵, il y a peu de préparation de séances ce que je crois également puisque lors de mes stages, j'ai souvent entendu « On va en sport » mais sans définition bien claire des objectifs recherchés, ni des contenus et démarches mis en œuvre, d'où des activités ponctuelles, sans lien entre elles. Il y a également peu ou pas de programmation des activités motrices. Néanmoins, il est nécessaire de nuancer ce propos, ces constats n'ayant pas fait l'objet de recherches approfondies. Ceci témoigne tout de même de la diversité des représentations des enseignants, qui font considérer l'EPS comme une discipline secondaire, une discipline devant être enseignée en dehors de l'école ou par des spécialistes, un moment de défolement permettant de libérer des tensions pour

⁵ SMADJA D., 1997, *EPS à l'école primaire : contenus et programmation*, CRDP de Rouen.

mieux travailler intellectuellement ensuite, une discipline sans lien avec les concepts intellectuels, et donc les autres disciplines scolaires. J'ai pu y assister en stage, l'enseignant n'ayant pas fini un exercice avec les enfants a préféré supprimer la séance d'EPS. Par cette analyse, je pense alors acquérir des compétences supplémentaires dans le domaine de l'EPS et dans les différents cycles qui vont m'être confiés à l'avenir. De cette façon, je pourrai mieux répondre aux besoins des élèves en accord avec les caractéristiques de chacun.

L'ouvrage de Smadja s'appuyant sur les textes officiels de l'époque me permet de confirmer mon point de vue étant donné qu'il s'inscrit dans la valorisation de l'EPS en tant que discipline d'enseignement scolaire, essentielle au développement global de l'enfant. Cet ouvrage est désigné par Smadja comme outil indispensable pour enseignants et formateurs qui s'engagent dans une démarche de mise en œuvre des nouveaux programmes. C'est à partir d'exemples pris dans les classes qu'il propose une clarification des contenus disciplinaires à enseigner au cours des trois cycles de l'école primaire. Cet ouvrage précise que dans une optique d'éducation globale (sous tous ses aspects : moteur, cognitif, affectif, relationnel), une réflexion aboutie sur les apprentissages y est livrée sous la forme d'un large éventail de propositions en phase avec les réalités de terrain et organisées avec cohérence en veillant aux liaisons possibles avec d'autres champs disciplinaires (Francis Morlet, inspecteur de l'éducation nationale). Il précise également que la réalité scolaire est bien différente de l'image culturelle très forte dont bénéficie l'EPS. En effet, il y a de grandes disparités entre les écoles et notamment au niveau des horaires de pratiques de l'EPS qui fluctuent suivant les écoles et classes. Les conditions matérielles sont également inégales. Peu de préparation des séances, les objectifs recherchés, les contenus et démarches mis en œuvre ne sont pas clairs, d'où des activités ponctuelles sans lien entre elles. Je trouve vraiment cet ouvrage très intéressant puisqu'il étudie les contenus à enseigner, les unités d'apprentissage, en donnant des exemples d'unités d'apprentissage dans chaque cycle ainsi qu'à la programmation en EPS, en se rapportant constamment aux programmes.

L'étude de mon sujet nécessite de définir certains termes clés qui le constituent.

II. Définitions des notions clés

Afin de mieux appréhender mon thème d'étude, certains termes méritent d'être définis puis mis en relation avec les références que j'ai pu étudier dans le but d'analyser les différents points de vue de divers auteurs sur les pratiques de terrain en cycle 1 et en cycle 2.

II.1. Activités physiques

Les activités physiques telles que les définit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) correspondent à « tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques, entraînant une dépense d'énergie supérieure à celle du repos ». D'après une enquête de 2005, à peine 45,7 % des interrogés avaient pratiqué, au cours de la dernière semaine, une activité physique à un niveau entraînant des bénéfices pour la santé. À la demande du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, l'Inserm a publié en mars 2008 un document faisant le point sur les bénéfices généraux de la pratique d'une activité physique régulière, mais aussi sur les risques qu'elle peut parfois avoir. De manière plus spécifique l'activité physique, sportive et artistique est une expression générique qui désigne l'ensemble des pratiques physiques notamment enseignées dans le milieu de l'enseignement (école, collège, lycée et université). C'est une expression du domaine de l'éducation (en France notamment) qui regroupe l'ensemble des pratiques motrices dans lesquelles un sujet réalise des actions motrices de toutes sortes (gestes, postures, coordinations, habiletés, etc.). Dans les années 1970 et 1980, on parlait d'« activités physiques et sportives » (APS) ; puis dans les années 1990, les programmes officiels de l'EPS, y associent le qualificatif « artistique ». Les « Activités physiques, sportives et artistiques » (A.P.S.A) concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen pour l'EPS et ayant une influence culturelle. On y rencontre des activités codifiées, comme les sports collectifs, les sports de combat, les sports de raquette, les activités artistiques, etc. Les activités physiques constituent donc un moyen de l'EPS qui contribue à l'éducation des élèves. Il convient alors ici de rapprocher les activités physiques au terme d'éducation.

II.2. Education

Le concept d'éducation est primordial pour les enfants puisqu'il va permettre l'accès au développement d'un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques... considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaitée. L'éducation, c'est la transmission d'une culture, un mode de vie et de pensée propre à un groupe social, composée par un ensemble structuré de valeurs, représentations, symboles, systèmes de pensée, techniques, technologies, pratiques et institutions, Cuche⁶. L'éducation de l'enfant et de

⁶ Cuche, 2001.

l'adolescent repose notamment sur la famille, l'école, ... mais aussi sur des lectures personnelles et sur l'usage des médias comme la télévision ou Internet.

Pour Durkheim⁷, sociologue et historien de l'éducation : « *L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné* ». Mais elle constitue pour lui la toute première définition sociologique de l'éducation. L'éducation est une pratique sociale, un travail de la société sur elle-même. Toute société fabrique toujours par son système des hommes dont elle a besoin. Pour Durkheim, une autre définition s'impose à l'historien : « *L'éducation a infiniment varié selon les temps et selon les pays. Dans les cités grecques et latines, l'éducation dressait les individus à se subordonner aveuglément à la collectivité, à devenir la chose de la société. Aujourd'hui, elle s'efforce d'en faire une personnalité autonome...* ». Durkheim, c'est l'entrée de la sociologie sur la scène de l'éducation et de la pédagogie ou plus précisément encore, c'est la science de l'éducation au service de l'éducation. Il était convaincu qu'on ne peut construire l'avenir éducatif qu'en comprenant et en maîtrisant son présent, en discernant les forces à l'œuvre dans la société et en les « instrumentant ». Selon lui, l'éducation scientifique peut devenir le modèle éducatif du monde moderne, à condition d'être pleinement formatrice et d'être à la fois :

- Education intellectuelle : formation de l'esprit (Comment former un esprit par les sciences ?)
- Education morale : formation de la volonté (Comment former à l'aide des sciences, la personne morale capable de s'imposer des devoirs, de se donner des lois et de s'y contraindre ?)
- Education esthétique : formation du goût et de la sensibilité grâce aux sciences.
- Education politique : formation du citoyen grâce aux sciences.

Il considère l'enseignant comme transmetteur de savoirs puisqu'il enseigne la nature (sciences

⁷ DURKHEIM E., Education, in F. BUISSON, *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1911, 532.

physiques et biologie), l'homme (son langage, son histoire, ses productions littéraires et esthétiques) et à travers l'instruction qu'il dispense, c'est bien une éducation sociale, l'éducation civique et morale qui est la visée dernière. Pour lui, c'est donc plus qu'une tâche ou qu'une fonction pour l'école laïque : c'est un défi. Elle doit faire la preuve qu'elle est capable d'instruire, mais surtout qu'elle est fondée à éduquer.

Pour ma part, je m'intéresse dans cette étude à l'éducation par les activités physiques et sportives. Vuibert apporte des précisions quant à l'utilité éducative de l'EPS. En effet, l'EPS résulte d'une longue histoire qui a modifié son appellation. « La gymnastique scolaire du 19^{ème} siècle a laissé la place à l'éducation physique au début du 20^{ème} siècle puis à l'Education Physique et Sportive après la seconde guerre mondiale », Gleyse⁸. Cette évolution traduit des changements de conceptions car il y a l'apparition du mot **Education**. Quand on enseigne l'EPS, on doit servir les missions de l'école dont l'éducation fait partie intégrante.

Hebrard A.⁹ ajoute que l'EPS est une activité éducative qui vise d'une part l'apprentissage de pratiques sociales largement diffusées et d'autre part le développement de l'efficacité motrice et des dimensions psychologiques et biologiques des conduites d'action et de réaction face à l'environnement physique et humain.

En cycle 1, les activités physiques contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. L'enfant découvre les possibilités de son corps, il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Par la diversité des activités physiques, les enfants apprennent à adapter leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste. Ils développent leurs capacités d'adaptation et de coopération, ils comprennent et acceptent l'intérêt et les contraintes des situations collectives. A partir du cycle 2, en EPS, on parle d'APSA pour désigner les supports éducatifs de l'activité. Les APSA sont les moyens éducatifs de l'EPS mais également des objets culturels à enseigner. Moyens éducatifs de l'EPS car elles permettent de poser les problèmes aux élèves dont la résolution permet de développer des compétences. Les APSA deviennent aussi (en particulier au cycle 3), un objet d'enseignement de l'EPS mais on commence à initier les élèves aux APSA dès le cycle 2. Elles représentent un domaine culturel

⁸ Gleyse, 1990.

⁹ HEBRARD A., L'éducation physique et sportive, réflexions et perspectives, in *Revue EPS*, Paris, 1986.

transmis par l'EPS. Ainsi en sollicitant différentes catégories de ressources par la pratique des APSA, il est possible de les développer et d'atteindre certaines finalités et certains objectifs de l'EPS. Les APSA de par leurs spécificités vont permettre de concourir de manière particulière aux visées éducatives de l'EPS. Une même APSA peut être pratiquée de différentes manières donc l'enseignant va choisir des APSA et les adapter : niveau d'enseignement, besoins des élèves : en particulier éducatifs. Ces choix imposent alors une transposition didactique des APSA. La transposition didactique est un processus qui permet de passer d'un objet de savoir à un objet d'enseignement. On ne peut pas tout enseigner à l'école, il faut faire des choix en fonction des visées éducatives poursuivies et des besoins des élèves. Une même APSA peut alors être enseignée en mettant l'accent sur une visée éducative ou une autre, ou encore plusieurs visées éducatives en même temps. Voyons alors exactement ce que l'on entend par visées éducatives en EPS.

II.3. Visées éducatives et EPS

Selon Boulo, Olivier et Varvarais¹⁰, l'activité corporelle du tout jeune enfant est essentielle à son développement et à son éducation. Son besoin de mouvement est fondamental. C'est par l'action que l'enfant de 3 ans explore l'environnement, se confronte à ses difficultés, entre en relations avec les autres. C'est dire qu'il approche le monde avec sa globalité motrice, affective, émotive et cognitive. On confrontera alors les élèves à de nouveaux problèmes afin qu'ils expérimentent et apprennent par essais – erreurs, par adaptation progressive à l'activité. L'école maternelle, à travers les pratiques physiques, vise ces apprentissages et se fixe pour objectif : de contribuer au développement physiologique de l'enfant en sollicitant ses grandes fonctions, de participer à l'affinement de ses conduites motrices en développant les capacités d'action et d'adaptation et en favorisant les structurations spatiale et temporelle, de permettre à chacun de s'affirmer au sein d'un groupe social (découverte de soi et des autres). Ainsi, il me semble judicieux d'observer la prise en compte par les enseignants de l'importance de cette mission et de voir comment ils envisagent de la remplir à travers les activités physiques (choix effectués, transpositions didactiques, mises en pratique,...). R. Joffre¹¹ quant à lui, définit dans son ouvrage, le rôle et les

¹⁰ BOULO JC., OLIVIER JC., VARVARAIS D., 1998, *Pratiquer les activités motrices en petite et moyenne section*, Editions Armand Colin-Bordas.

¹¹ JOFFRE R., 1992, *Activités physiques éducatives à l'école élémentaire*, Editions Vigot.

caractéristiques d'une activité physique éducative adaptée à l'école élémentaire et à ses acteurs. Il s'agit d'un ouvrage destiné aux enseignants du premier degré. Quinze activités physiques et leurs apprentissages essentiels y sont présentés, chacune est adaptée aux deux cycles de l'école avec des étapes de progression et des niveaux de pratique y sont définis.

Afin d'approfondir la compréhension des visées éducatives, on parlera de finalités de l'EPS qui représentent en réalité les visées éducatives à long terme. Elles constituent une forme d'idéal à atteindre mais qui sont toujours perfectibles. Selon les cycles et en fonction du développement et de la capacité des élèves, on va alors tâcher d'éduquer à la santé, à l'autonomie et à la responsabilité. Parmi ces finalités, différents thèmes traversent les différents cycles tels que l'éducation corporelle, l'éducation à la santé, l'éducation à l'effort et l'éducation à la connaissance de soi. Elles doivent tenir compte des contraintes développementales des élèves et doivent viser à les développer. Ainsi la transposition didactique des APSA permettra à l'enseignant de proposer des formes de pratiques et situations de références adaptées aux élèves, à leur développement et à leur niveau. La boîte à outils dont se servira l'enseignant sera constituée des ressources. Les finalités sont présentées indépendamment des activités physiques. Plusieurs activités physiques peuvent concourir à la même finalité.

Les objectifs, eux, représentent les visées éducatives à court ou moyen terme, en lien avec les savoirs de la discipline EPS. Les objectifs sont liés aux compétences des activités physiques et sont d'ailleurs spécifiés en termes de compétences dans les programmes. A tel objectif correspond telle compétence. Chaque APSA pose des problèmes particuliers qui vont permettre de développer des compétences en ce sens. Les objectifs sont toujours associés aux activités physiques. Finalités et objectifs sont liés, un objectif peut conduire au développement de certaines finalités. Les visées éducatives sont liées aux activités physiques. Pour l'enseignant, la poursuite de ces visées éducatives passent par la sollicitation des ressources.

Les liens entre l'EPS et les visées éducatives générales (non limitées au corps) marquent l'histoire de la discipline EPS. Le corps est au cœur de l'identité de l'EPS et parallèlement, on associe aussi des idées sociales et morales.

Les activités physiques éducatives ont pour but d'apporter les compétences essentielles dont il importe qu'un enfant soit pourvu pour progresser et réussir dans le cycle secondaire. Elles

préparent donc l'approche des activités physiques et sportives en éveillant la curiosité de l'enfant en créant les comportements nécessaires aux futurs apprentissages.

Les finalités de l'EPS confèrent une utilité sociale à la discipline ainsi qu'une représentativité culturelle à la discipline : deux attributs de toute discipline scolaire. Ce qu'on apprend en EPS peut être utile aux autres disciplines. L'EPS s'adresse bien aux dimensions motrices, sociales et intellectuelles de la conduite humaine. L'objectif sera alors d'observer en quoi l'usage éducatif des activités physiques est commun et/ou différent selon le cycle par approche comparée.

II.4. Approche comparée

Reuter et al.¹², définissent l'approche comparée comme ce qui oriente les choix. Les auteurs se demandent quelle est la part qui oriente les différents facteurs c'est-à-dire dans le cadre de mon sujet ce qui fait qu'un enseignant n'enseigne pas de la même manière au cycle 1 qu'au cycle 2.

Ils présentent deux entrées possibles :

- Un projet de comparaison des didactiques (comme disciplines de recherche) destiné à décrire les spécificités de chacune d'elles (qui dépendent notamment des objets d'enseignements et d'apprentissages) mais aussi les invariants de l'ensemble des didactiques.
- Ou un projet de comparaison des enseignements et des apprentissages disciplinaires tels qu'ils sont décrits par les didactiques.

Pour ma part, j'ai choisi de comparer la conception et l'organisation des activités physiques au niveau de l'usage éducatif, à partir d'entretiens réalisés avec des enseignants de cycle 1 et de cycle 2. Il me semble alors nécessaire avant cela, d'aborder les caractéristiques des élèves de ces deux cycles.

II.5. Qu'est-ce qu'un élève de cycle 1 ?

Selon un article de physiologie de l'enfant en relation avec la démarche d'éducation physique¹³,

¹² REUTER Y., (Ed.), COHEN-AZRIA C., DAUNAY B., DELCAMBRE I., LAHANIER-REUTER D., 2010, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles, Editions De Boeck, 76-77.

¹³ GIRARD D., 2009, *Physiologie de l'enfant et démarche en EPS*, Circonscription de Franconville.

au plan du développement psychomoteur, l'enfant de cette tranche d'âge se caractérise par une motricité globale. Le tonus est mal maîtrisé et l'équilibre instable. L'enfant découvre les différentes parties de son corps en même temps que ses propres possibilités. Les capacités d'attention sont limitées. L'enfant éprouve le désir de grandir, d'être autonome. La fonction symbolique est importante et l'enfant invente des histoires à partir des objets en les investissant de signification. Par la répétition, l'observation progressive des autres, l'enfant cherche à s'adapter à une situation donnée. La priorité pédagogique est donc selon cet article : d'aménager des conditions stimulantes et variées, riches en matériel ; de créer un climat de confiance et de sécurité qui permet la prise de risques ; de proposer des buts clairs qui orientent les recherches de solutions efficaces ; de donner la priorité à l'expérimentation, au tâtonnement actif ; d'amener progressivement à une prise de conscience des effets obtenus par l'observation de l'autre et la construction des moyens d'attraction que vont constituer le langage, le dessin, le codage. Les instructions officielles du cycle 1¹⁴, placent l'enfant au centre de leurs préoccupations éducatives. Pour le cycle 1, on ne parle pas spécifiquement d'EPS mais « agir et s'exprimer avec son corps ». Au nom de la globalité de l'investigation enfantine, elles abandonnent les stricts champs disciplinaires pour définir les activités scolaires. L'école maternelle structure maintenant ses enseignements en grands domaines d'activités : vivre ensemble, apprendre à parler et à construire son langage, s'initier au monde de l'écrit, agir dans le monde, découvrir le monde, imaginer, sentir, créer. Si les activités physiques sont impliquées dans tous les grands domaines, c'est surtout dans le « vivre ensemble », « agir dans le monde » et « imaginer, sentir, créer » que l'essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler la motricité se trouve concentrée.

Boulo, Olivier et Varvarais¹⁵ montrent que le rôle de l'école maternelle est d'organiser les bases de la motricité, en s'appuyant sur les instructions officielles du cycle 1, ils utilisent ainsi 5 domaines d'action pour couvrir le champ de la motricité en petite et moyenne sections telles que : les activités à base de locomotion (athlétisme), les activités motrices en situation inhabituelle (gymnastique sportive et ses dérivés), les activités de manipulation (gymnastique rythmique, jonglage), les activités de rouler et de glisse (patinage, cyclisme), les activités de jeux en commun (sports collectifs).

¹⁴ Bulletin Officiel, 19 Juin 2008, *Les instructions officielles*. Voir : cycle 1 et cycle 2.

¹⁵ BOULO JC., OLIVIER JC., VARVARAIS D., 1998, *Pratiquer les activités motrices en petite et moyenne section*, Editions Armand Colin-Bordas.

Joie G.¹⁶ établit la liaison avec le livre *Pratique de l'EPS à l'école primaire*, ceci pour établir une continuité dans la forme de travail proposée entre les 3 cycles. Il indique que l'EPS joue un rôle important dans les apprentissages que fait l'enfant à l'école maternelle : découverte de ses possibilités corporelles, mobilisation de telle ou telle de ses fonctions (locomotion, préhension...), acquisition de compétences sensorielles et motrices, repérage dans l'espace et utilisation du monde des objets, respect des règles de jeux, individuels ou collectifs. G. JOIE définit l'école maternelle comme l'école de l'autonomie et de la liberté maîtrisée des gestes et du corps, elle est aussi, selon lui, le lieu privilégié où apprendre à agir et vivre ensemble.

II.6. Qu'est-ce qu'un élève de cycle 2 ?

Les instructions du cycle 2¹⁷ proposent pour l'EPS des domaines d'action qui se réfèrent aux pratiques culturelles et sportives. A la recherche d'une cohérence plus explicite entre les conceptions des deux cycles, et prenant en compte la situation charnière de la grande section, on définit et utilise six domaines d'actions pour couvrir le champ de la motricité à l'école maternelle : activités à base de locomotion, activités motrices en situation inhabituelle, activités de manipulation, activités de roule et glisse, activités de jeux en commun, activités d'expression.

A l'arrivée en cycle 2, les élèves entrent vraiment dans les « activités physiques, sportives et artistiques » que j'ai défini en point II. 1. mais ça reste une initiation aux APSA. L'objectif est alors de développer les capacités motrices et la pratique d'activités physiques et artistiques.

Selon le même article utilisé pour les élèves de cycle 1 ci-dessus¹⁸, le développement psychomoteur des élèves cycle 2, se caractérise par l'affinement des conduites motrices et le début des dissociations, une plus grande dextérité dans les manipulations. Les équilibres sont mieux maîtrisés ainsi que la latéralisation. Le besoin de mouvement est important. L'élève observe, prend appui sur les autres, pose des questions et recherche des explications. Les projets de l'enfant l'amènent à quitter l'imitation de l'autre. Les tâtonnements par essais et erreurs sont

¹⁶ JOIE G., 1998, *L'EPS à l'école maternelle*, CRDP Midi-Pyrénées.

¹⁷ Officiel, 19 Juin 2008, *Les instructions officielles*. Voir : cycle 1 et cycle 2.

¹⁸ GIRARD D., 2009, *Physiologie de l'enfant et démarche en EPS*, Circonscription de Franconville.

guidés par une véritable activité expérimentale. Une prise de conscience de l'écart entre ce qui est recherché et ce qui est obtenu devient possible et opératoire. L'enfant peut ainsi mettre en relation l'effet qu'il obtient ou non, et la méthode qu'il a utilisée pour obtenir cet effet. Ses capacités d'abstraction se développent considérablement. Les possibilités de communication (par le dire, le lire et l'écrire) s'accroissent également. La priorité pédagogique est donc selon cet article : de mettre en œuvre des démarches exploratoires actives, aidées par la verbalisation, la prise de recul et la recherche de communication ; d'engager les enfants dans des projets qui ont du sens pour eux ; de faire référence à ce qui a été fait, créer sans cesse des liens avec les autres activités. L'EPS contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie (compétence 7 du socle commun : Autonomie et Initiative), en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect des règles, de soi-même et d'autrui). La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle comprenant : Réalisation d'une performance mesurée (en distance, en temps), adapter ses déplacements à différents types d'environnement, coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement et concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.

II.7. Comparaison des élèves de cycle 1 et de cycle 2

L'élève de cycle 1 arrive « neuf » sur le terrain des activités physiques, il possède donc une motricité globale tandis que l'élève de cycle 2 tend à avoir une motricité plus fine, il développe les dissociations progressivement. Au niveau du corps, l'équilibre de l'enfant de cycle 1 est instable, il ne connaît pas son corps et le découvre petit à petit de la toute petite section à la grande section. Ce qu'il continuera d'ailleurs à faire tout au long de sa vie. L'élève de cycle 2 commence à maîtriser son corps et ses actions de manière progressive. En cycle 1, l'élève est souvent dans l'imitation tandis qu'avec l'augmentation des connaissances des activités physiques et sportives, l'élève de cycle 2 a plus d'expérimentation pour ne plus se servir de la pédagogie du modèle. Il apprend des moyens de réussir mieux par observation des autres et par des questionnements qui deviennent de plus en plus nombreux. Le mouvement procure du plaisir chez l'élève de cycle 1 car il s'exprime plus avec son corps qu'avec des mots alors que l'élève de cycle 2, diversifie ses moyens de communication : dire, lire, écrire. Ces premières observations

m'ont amené à me poser certaines questions qui m'ont permis de dégager ma problématique.

III. Questionnement et problématique

Comment est conçue et organisée l'EPS ?

Quelles sont les activités physiques choisies dans ces cycles par les enseignants ? En fonction de quels facteurs ? Pourquoi les enseignants programment telle ou telle activité en cycle 1 et en cycle 2, qu'est-ce que l'enseignant cherche à travers la pratique de chaque activité ?

L'objectif est de comprendre à travers l'orientation de l'enseignement, la conception de l'EPS par les enseignants en cycle 1 et 2, la programmation de cette discipline ainsi que l'usage éducatif qui en est fait.

L'ouvrage d'Hebrard A.¹⁹ rapporte l'ensemble des réflexions menées pendant plus de deux ans. Pas mal d'entre-elles correspondent aux questions que je me suis posée dans la construction de ce projet telles que : Quels objectifs assigner à l'EPS aux différents niveaux d'enseignement ? Quelles activités proposer ? Quels contenus de formation mettre en œuvre ? etc... A. Hebrard précise que les réponses à celles-ci ne sauraient être définitives. Son ouvrage datant d'il y a 25 ans, ses propos sont à nuancer en tenant compte de l'évolution actuelle. Cependant, il n'évoque que très peu l'école maternelle, il a mené la majorité de son étude à partir de l'école élémentaire.

Ces recherches m'ont permis d'aboutir à la problématique suivante :

Comment les APSA sont-elles utilisées par les enseignants pour éduquer dans les deux cycles ? Les objectifs de cycle en termes de choix par les enseignants des APSA et de visées éducatives sont-ils en accord avec les caractéristiques du public (cycle 1 / cycle 2) ?

IV. Méthodologie d'enquête

IV.1. Terrain d'enquête

¹⁹ HEBRARD A., L'éducation physique et sportive, réflexions et perspectives, in *Revue EPS*, Paris, 1986.

J'ai orienté mes recherches sur les conceptions des enseignants. J'ai réalisé une enquête de terrain sur deux écoles pour que l'étude soit réalisable : une école maternelle et une école primaire de la même ville. Pour cela, j'ai étudié les conceptions de 4 enseignants par entretiens (2 enseignants dans chaque école). Les deux écoles concernées sont toutes deux situées dans le même quartier de la ville de Sallaumines, il s'agit de :

- L'école maternelle Gisèle Foucart qui comprend trois classes suite à la suppression de l'une d'entre-elles l'année dernière. Il y a donc une classe de petite section, une classe de moyenne section et une classe de grande section.
- L'école élémentaire Emile Zola qui comprend sept classes. Il y a deux classes de CP, une classe de CE1, une classe de CE1/CE2, une classe de CE2, une classe de CM1 et une classe de CM2.

Dans chaque école, j'ai interrogé 2 enseignants. En ce qui concerne l'école maternelle, je me suis entretenue avec les enseignantes de moyenne section et de grande section. Pour l'école élémentaire, j'ai rencontré 3 enseignants : un enseignant de CE1 et deux enseignantes de CP mais je n'ai retenu qu'un des deux entretiens en ce qui concerne les enseignantes de CP. En effet, j'ai rencontré quelques difficultés car l'une des deux enseignantes ne souhaitait pas réaliser un entretien individuel car elle ne se sentait pas très à l'aise avec la discipline EPS. Elle acceptait de participer à l'entretien uniquement si elle pouvait le faire avec sa collègue. J'ai donc expliqué que certaines questions concernaient le parcours personnel, les réponses seraient donc forcément différentes. De plus, je redoutais que les idées de l'une influencent les réponses de l'autre si elles y participaient ensemble. Malgré mes arguments, l'enseignante ne souhaitait toujours pas réaliser l'entretien seule et a ajouté qu'elle faisait sport avec sa collègue, qu'elles regroupaient leurs classes pour l'éducation physique. J'ai donc accepté qu'elles effectuent l'entretien ensemble. Après avoir terminé et retranscrit l'entretien avec ces deux enseignantes, je me suis rendue compte que l'enseignante qui avait refusé d'effectuer l'entretien individuellement avait juste ajouté son point de vue suite aux réponses de sa collègue. Elle n'a pas répondu à toutes les questions et a souvent repris les idées que me donnait l'autre enseignante. Après réflexion, je me suis alors décidée à ne pas tenir compte de sa participation, les réponses n'étant pas très divergentes avec celles de sa collègue. Néanmoins, l'entretien apparaît en annexe.

IV.2. Avantages et inconvénients de l'entretien

J'ai choisi l'entretien afin d'effectuer une approche qualitative de cette étude puisqu'il permet d'aller plus en profondeur. J'ai privilégié un entretien à questions ouvertes car l'enquêté est libre de répondre comme il le souhaite ce qui permet de récolter des réponses plus riches. De plus, lors de l'entretien, on peut poser plus de questions si l'on manque de précisions ou en cas d'incompréhension de la réponse. De même, l'enquêté peut demander des précisions s'il n'a pas saisi le sens de la question. De ce fait, ce sera moins quantitatif puisque j'ai interrogé 4 enseignants mais pour comprendre leurs choix, il me semblait plus judicieux de faire des entretiens. L'inconvénient est qu'on ne peut pas juger de la fiabilité des réponses des enseignants étant donné qu'on ne sait pas réellement ce qu'ils font dans leurs classes. Il peut y avoir parfois un écart entre ce que pense l'enseignant et ce qu'il met en œuvre mais à travers l'entretien, on ne peut pas le savoir.

IV.3. L'entretien

Pour élaborer ma grille d'entretien, je me suis appuyée sur quatre thèmes afin de répondre aux questions que je me posais : (cf annexe 1)

- La biographie et les caractéristiques sociales des enseignants : qui m'ont permis de faire le point sur leurs diverses expériences professionnelles dans l'enseignement à l'école maternelle ou élémentaire ainsi que sur leurs éventuelles pratiques personnelles d'activité(s) physique(s).

- Le contexte d'enseignement et la programmation de l'EPS : qui m'ont précisé les niveaux de classes actuelles des 4 enseignants ainsi que le temps imparti pour la pratique des activités physiques dans chaque classe.

- La conception et l'organisation de l'EPS : qui étaient ciblées sur l'utilité éducative des activités physiques et sur les choix des activités physiques par les enseignants.

- La prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives : qui m'ont permis d'avoir des informations sur les caractéristiques des élèves de cycle 1 et de cycle 2 mais également sur leur prise en compte au niveau des visées éducatives dans l'enseignement de l'éducation physique.

J'ai rencontré quelques difficultés pour construire cette grille d'entretien car je n'en avais jamais

élaboré auparavant. C'est pourquoi j'ai commencé par préciser les différents thèmes que je souhaitais aborder. Par la suite, j'ai essayé de placer les questions que je me posais dans chacun des thèmes puis je l'ai affiné afin de recueillir le plus d'informations possibles mais également pour qu'il soit le plus précis possible pour la compréhension des enseignants interrogés. Après plusieurs modifications de cet entretien afin qu'il soit le plus complet possible, en voici le résultat final.

❖ Biographie et Caractéristiques sociales.

- Depuis combien de temps enseignez-vous à l'école primaire ?
- Quelle est votre formation initiale ? Et vos diplômes ?
- Quelles sont vos expériences professionnelles dans l'enseignement à l'école primaire ?
- Pratiquez-vous une ou plusieurs activité(s) physique(s) à titre personnel ? Si oui, laquelle (lesquelles) ?
- Que recherchez-vous à travers cette pratique physique ?

❖ Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

- A quel(s) niveau(x) de classe enseignez-vous ?
- Depuis combien de temps enseignez-vous dans ce cycle ?
- Selon votre emploi du temps annuel, combien de temps consacrez-vous à l'éducation physique par semaine ?
- Vous arrive-t-il de reporter la séance d'éducation physique afin de poursuivre d'autres apprentissages en classe ?
- Ou se déroulent vos séances d'éducation physique ?

❖ Conception et organisation de l'EPS.

- Quelle est votre représentation de l'EPS à l'école primaire ? Quelle est pour vous son utilité éducative ? Est-ce qu'il y a des visées éducatives plus importantes que d'autres ? Quelle est la place de l'EPS par rapport aux autres disciplines scolaires ?
- Quelles sont les activités physiques que vous avez choisi d'enseigner cette année ? Dans quelles conditions matérielles ?
- En fonction de quels facteurs avez-vous choisi ces activités physiques ?

- Que recherchez-vous au plan éducatif à travers la pratique de ces activités ? Quels sont vos objectifs ? (exemple d'une ou deux AP).
 - Qu'est-ce qui oriente vos choix éducatifs ?
 - Comment concevez-vous vos unités d'apprentissage afin qu'il y ait un intérêt éducatif à l'éducation physique ?
- ❖ **Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives.**
- Qu'est-ce qui caractérise selon vous un élève de cycle 1 ? Cycle 2 ?
 - Quels sont les besoins éducatifs prioritaires des élèves de ce cycle ?
 - Est-ce que certaines caractéristiques des élèves orientent vos objectifs éducatifs en EPS ? Et dans la pratique d'une APSA ?
 - En avez-vous tenu compte, au plan éducatif, dans la conception de votre enseignement en éducation physique ?

IV.4. Les enseignants interrogés

J'ai choisi les enseignants des écoles maternelle et élémentaire des Blanches Laines de Sallaumines car je supposais qu'ils travaillaient en « collaboration », les écoles étant localisées à 1 minute l'une de l'autre. J'ai été scolarisée dans ces deux écoles et ma mère a travaillé pendant longtemps à l'école maternelle Gisèle Foucart ce qui a également influencé mon choix et a d'ailleurs facilité les démarches afin de prendre contact avec les enseignants.

J'ai donc interrogé deux enseignantes à l'école maternelle Gisèle Foucart dont je souhaite dresser un bref portrait.

- Madame Colmant, enseignante de moyenne section depuis un an, a une expérience de 13 ans dans l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire. Issue d'une licence en sciences de l'éducation, elle a pu expérimenter les deux cycles étant donné qu'elle a enseigné en PS, MS, CM1 et CM2. Elle ne pratique pas d'activité physique à titre personnel mais elle se rend à la piscine tous les jeudi avec ses enfants dans le but de partager un moment de détente.
- Madame Ravez, enseignante de grande section depuis 2 ans, a une expérience de 10 ans dans l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire. Issue d'une licence

pluridisciplinaire, elle a exercé de la PS au CE1 durant son parcours professionnel dans l'enseignement. Elle est inscrite dans une salle de sport afin de pratiquer diverses activités de remise en forme mais ne s'y rend pas très souvent. A travers cette pratique, elle cherche à se changer les idées et à décompresser.

En ce qui concerne l'école élémentaire Emile Zola, j'ai interrogé deux enseignantes de CP (un seul des deux entretiens sera cependant développé comme précisé ci-dessus) et un enseignant de CE1 dont je vais dresser un bref portrait également.

- Madame Duchemin, enseignante de CP depuis 6 ans, a une expérience de 9 ans dans l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire. Issue d'une licence d'Anglais, elle n'a pas exercé à l'école maternelle mais a enseigné à tous les niveaux de l'école élémentaire à l'exception du CM1. Elle fait du tennis en club par goût de l'effort et pour décompresser, se changer les idées.
- Enfin Monsieur Nowicki, enseignant de CE1 depuis 3 ans, a une expérience de 4 ans dans l'enseignement à l'école élémentaire. Il n'a pas enseigné en école maternelle mais a effectué 3 ans en IME avec des enfants allant de 10 à 12 ans (IME = Institut Medico-Educatif : il a pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle). Issu d'une licence de psychologie, il a enseigné uniquement en CE1 et CE2. Il pratique le foot et le tennis en club par goût de l'effort et pour le contact.

V. Résultats

V.1. Outils d'analyse des résultats

Pour analyser les résultats des 4 entretiens effectués (cf annexe 2), j'ai commencé par retranscrire sur ordinateur les réponses des entretiens que j'avais enregistrés sur dictaphone. J'ai choisi de commencer par analyser les points communs et différences entre les réponses données par les 4 enseignants interrogés sous forme de tableaux. Ceci m'a été bénéfique puisqu'il s'agit de tableaux synthétiques, qui reprennent les idées essentielles des enseignants. Ça m'a permis d'avoir une vision globale des réponses qui a facilité mon travail par la suite pour effectuer la comparaison des résultats récoltés.

V.2. Points communs

Le tableau se présente sous la forme suivante : j'ai repris les 4 thèmes qui constituent ma grille d'entretien et j'ai précisé l'objet général des questions posées dont les réponses étaient communes aux 4 enseignants. Il s'agit uniquement de constats et d'analyse des points communs, la comparaison a été faite ensuite.

<i>Thèmes abordés</i>	<i>Points communs</i>
Biographie et caractéristiques sociales	
<i>Cursus</i>	Les enseignants interrogés sont tous issus d'une licence.
<i>Pratique personnelle</i>	Ils pratiquent tous une ou plusieurs activité(s) physique(s) à titre personnel.
Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS	
<i>Report de la séance d'éducation physique</i>	Il leur arrive à tous de reporter la séance d'éducation physique afin de poursuivre d'autres apprentissages en classe.
Conception et organisation de l'EPS	
<i>Représentations de l'EPS</i>	Ils qualifient tous l'EPS de discipline importante et évoque tous la nécessité de développer la motricité des élèves.
<i>Place de l'EPS par rapport aux autres disciplines scolaires</i>	Ils s'accordent à dire que l'EP a une place moindre parmi les autres disciplines mais que c'est uniquement par manque de temps et par volonté de suivre les programmes.
<i>Activités choisies</i>	On retrouve les sports collectifs, la gymnastique et l'athlétisme.
<i>Ce qu'ils recherchent au plan éducatif</i>	Faire évoluer la motricité.
<i>Ce qui oriente les choix éducatifs</i>	Les programmes.
Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives	
<i>Ce qui caractérise un élève de cycle 1 ou de cycle 2</i>	Soit ils sont complètement inhibés par l'EP, soit ils foncent et n'ont pas de limites.
<i>Prise en compte dans l'orientation des objectifs éducatifs en EPS</i>	Les caractéristiques des élèves orientent les objectifs éducatifs de chacun des enseignants en EPS.
<i>Prise en compte dans la conception de l'enseignement au plan éducatif</i>	Ils en ont tous tenu compte dans la conception de leur enseignement en éducation physique.

V.3. Différences

Les différences de réponses sont plus nombreuses et ne se présentent pas de la même manière. J'ai repris les 4 thèmes qui constituent ma grille d'entretien et, précisé l'objet général des questions posées dont les réponses étaient différentes pour les 4 enseignants. Cependant, leurs points de vue étant différents, j'ai réparti les réponses en 4 colonnes : 1 colonne par enseignant. Il s'agit uniquement de constats et d'analyse des différences, la comparaison a été faite ensuite.

<i>Thèmes abordés</i>	<i>Différences</i>	
	Mme Colmant : MS	Mme Ravez : GS
Biographie et caractéristiques sociales		
<i>Temps d'enseignement à l'école primaire</i>	13 ans	10 ans
<i>Formation initiale</i>	Licence sciences de l'éducation	Licence pluridisciplinaire
<i>Expériences professionnelles</i>	CM2, CM1, PS, PS/MS, MS	PS, GS, CP/CE1, CP, TPS, MS, MS/GS
<i>Pratique physique personnelle</i>	Piscine avec les enfants	Remise en forme (cardio, fitness, abdominaux)
<i>Ce qui est recherché à travers cette pratique</i>	Détente	Perte de poids, décompresser, changer d'air
Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS		
<i>Niveau de classe actuel</i>	MS	GS
<i>Depuis :</i>	1 an	2 ans

<i>Temps consacré à l'EP par semaine</i>	2 heures	1h30
<i>Report de la séance d'EP</i>	De temps en temps	Pas très souvent
<i>Lieu de pratique de l'EP</i>	Salle de jeu	Salle de jeu et piscine d'Harnes

Thèmes abordés	Différences	
	Mme Duchemin : CP	Mr Nowicki : CE1
Biographie et caractéristiques sociales		
<i>Temps d'enseignement à l'école primaire</i>	9 ans	4 ans (+ 3 ans en IME)
<i>Formation initiale</i>	Licence d'anglais	Licence de psychologie
<i>Expériences professionnelles</i>	CM2, CE1/CE2, CE2, CP	CE1, CE2 (particularité en IME : les 10/12 ans)
<i>Pratique physique personnelle</i>	Tennis	Foot et tennis
<i>Ce qui est recherché à travers cette pratique</i>	Goût de l'effort, décompresser	Goût de l'effort, contact
Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS		
<i>Niveau de classe actuel</i>	CP	CE1
<i>Depuis :</i>	6 ans	4 ans
<i>Temps consacré à l'EP par semaine</i>	1h30	3 heures
<i>Report de la séance d'EP</i>	Rarement	En cas de nécessité
<i>Lieu de pratique de l'EP</i>	Stade ou salle de sport derrière l'école ou encore la cour quand il fait beau	Stade ou salle de sport à quelques minutes de l'école

Thèmes abordés	Différences	
	Mme Colmant : MS	Mme Ravez : GS
Conception et organisation de l'EPS		
<i>Représentation de l'EPS</i>	Moyen d'avoir les enfants dans un autre contexte qui intéresse les enfants. Pas toujours le temps qu'elle voudrait y consacrer.	Moyen d'intégrer les enfants dans un jeu, un groupe. De développer la coopération, le respect des règles, la motricité.
<i>Utilité éducative</i>	Développer la motricité, la coordination. Travailler l'esprit d'équipe et les règles.	Vivre ensemble, développement de la motricité, connaître les capacités de son corps.
<i>Visées éducatives plus importantes</i>	Les déplacements, les verbes d'actions que l'on développe : lancer, sauter, grimper,...	Apprendre des actions puis les enchaîner. Apprendre de nouveaux gestes, de nouveaux sports. Vivre ensemble et connaître son corps
<i>Place de l'EP par rapport aux autres disciplines</i>	Place moindre parce qu'on suit les IO. Même si en maternelle, on a plus de temps qu'en élémentaire, on n'en fait pas assez.	Importante mais créneaux moins importants que pour les autres disciplines. Il y a tellement de disciplines à faire qu'il ne serait pas possible de faire plus d'EP.
<i>Activités physiques choisies</i>	Parcours gymniques, lancer, jeux collectifs, jeux d'opposition, expression corporelle.	Sports collectifs, parcours gymniques, lancer (en lien avec les jeux collectifs), lutte, athlétisme, piscine et expression corporelle.

<i>Conditions matérielles</i>	Bonnes. Il manque de grandes structures qui seraient bien adaptées pour la maternelle mais le coût est très élevé.	Beaucoup de matériel mais un peu vieillot. Il faudrait de grandes structures qui permettraient plus de variété. On ne peut pas toujours mettre en place ce que l'on veut parce qu'on n'a pas ce qu'il faut (ex: raquettes, vélos).
<i>Facteurs de choix</i>	Par rapport aux programmes et en fonction des moments de l'année pour que ce soit progressif : du plus facile au plus difficile.	En fonction de la place dans l'école et du matériel adapté ou non. Egalement, en fonction des programmes, on fait le principal.
<i>Intérêt éducatif (exemple d'une ou deux activité(s) physique(s))</i>	En lancer : apprendre à lancer de différentes façons. Travail de la précision du geste, de la motricité. En jeux collectifs, ce sera plus la compréhension et le respect des règles ainsi que l'esprit d'équipe.	Maîtriser leurs actions. Exemple : sauter de différentes façons. Développer leur performance, leur confiance en soi et donner goût au dépassement de soi.
<i>Ce qui oriente les choix éducatifs</i>	Les programmes, les affinités.	Les programmes.
<i>Conception d'UA pour qu'il y ait un intérêt éducatif</i>	Du plus simple au plus complexe sur 7 séances. A chaque séance, j'ajoute une difficulté à chaque atelier pour atteindre l'objectif.	Parcours évolutifs pour atteindre des objectifs. Etablis à partir des programmes, de livres d'EPS, de sites internet.
Prise en compte des caractéristiques élèves au niveau des visées éducatives		

<i>Caractéristiques d'un élève de cycle 1/2</i>	En cycle 1, l'élève est égocentré, il manque de précision dans ses gestes. Il a des difficultés de compréhension de consignes. Ils sont souvent assez brutes ou inversement complètement inhibés.	Paradoxe entre les élèves de cycle 1 qui n'ont pas de limites, n'ont pas peur du danger et les élèves très peureux et inhibés. C'est rare qu'il y ait des élèves entre les deux.
<i>Besoins éducatifs prioritaires</i>	La socialisation, l'autonomie, la prise de risques et aussi l'écoute.	La socialisation, le devenir élève, l'autonomie puis la préparation à tous les domaines au niveau des apprentissages qu'ils vont rencontrer au CP.
<i>Caractéristiques orientent les objectifs éducatifs ?</i>	La mise en place des ateliers se fait en fonction des capacités des élèves. Mais les objectifs restent les mêmes pour tous.	ça oriente mes objectifs en langage surtout car on essaie de faire participer les élèves dans la verbalisation des actions à mener.
<i>Prise en compte dans la conception de l'enseignement en EP?</i>	Oui car les parcours sont pour les 3 classes de l'école mais on adapte la difficulté en quelques minutes.	Oui car tout se recoupe : l'autonomie, la socialisation, le langage, le devenir élève.

<i>Thèmes abordés</i>	<i>Différences</i>	
	Mme Duchemin : CP	Mr Nowicki : CE1
Conception et organisation de l'EPS		
<i>Représentation de l'EPS</i>	Moyen de développer la motricité, la coordination, l'esprit d'équipe. Discipline importante et complémentaire aux autres.	Discipline importante qui développe la motricité, la coordination. Elle est transversale.
<i>Utilité éducative</i>	Maîtrise de l'espace et dépassement de soi.	Prendre conscience de son corps, de ses capacités et de ses changements. Coopérer afin d'atteindre un but commun.

<i>Visées éducatives plus importantes</i>	Dépend de l'activité pratiquée mais coopérer est quand même important car on le retrouve en classe lors des travaux de groupes.	Développer la motricité.
<i>Place de l'EP par rapport aux autres disciplines</i>	Discipline importante mais à laquelle on consacre moins de temps pour respecter les programmes et avoir le temps de tout étudier.	Moins de temps à y consacrer mais discipline complémentaire et tout aussi importante.
<i>Activités physiques choisies</i>	Natation, gymnastique, sports collectifs, athlétisme.	Natation, activités athlétiques, sports collectifs, sports d'opposition : lutte, gymnastique, sports de raquettes.
<i>Conditions matérielles</i>	On a tout ce qu'il faut à la salle de sport mais rien à l'école.	Tout est à disposition.
<i>Facteurs de choix</i>	On suit le planning de l'USEP car ça nous plaît et intéresse les enfants. Egalement en fonction des évaluations nationales que l'on doit faire passer.	En fonction de l'actualité, de l'évènementiel du moment. Et également en fonction des affinités.
<i>Intérêt éducatif (exemple d'une ou deux activité(s) physique(s))</i>	En gymnastique, on améliore leur motricité par rapport à des verbes d'actions (rouler, s'équilibrer, sauter,...)	En sports collectifs, coopérer afin d'atteindre un but commun, mettre son corps en action, optimiser ses actions. Utiliser le terrain, observer son environnement.
<i>Ce qui oriente les choix éducatifs</i>	Les programmes, le planning USEP, les affinités.	Les programmes, les affinités par rapport aux activités.
<i>Conception d'UA pour qu'il y ait un intérêt éducatif</i>	A partir de livres et d'internet car je ne suis pas spécialiste de l'activité.	Je pars d'une situation de référence. J'évalue les besoins en fonction de ça et je construis des situations en mettant des contraintes ou en facilitant la tâche.

Prise en compte des caractéristiques élèves au niveau des visées éducatives		
<i>Caractéristiques d'un élève de cycle 1/2</i>	Moins inhibés, moins timides au cycle 2 qu'au cycle 3. Ils sont plus volontaires et se lancent plus facilement dans les activités "à risques".	Cycle 2 : élèves "hyper actifs" qui ne demandent qu'à entrer dans l'activité ou à l'opposé, des élèves apeurés. D'autres ne sont pas motivés.
<i>Besoins éducatifs prioritaires</i>	Le vivre ensemble et le respect des autres.	Le respect des règles en priorité.
<i>Caractéristiques orientent les objectifs éducatifs ?</i>	Oui car ils ont tous des besoins différents. Leur différence fait que l'on doit en tenir compte	Oui, on construit nos séances en fonction des besoins.
<i>Prise en compte dans la conception de l'enseignement en EP?</i>	Oui (idem au-dessus)	Oui (idem au-dessus)

V.4. Comparaison

Ces tableaux récapitulatifs des réponses communes et divergentes des enseignants m'ont permis d'effectuer plus aisément des comparaisons. De nouveau, j'ai réparti mes analyses en fonction des 4 thèmes d'études abordés lors de l'entretien.

Biographie et caractéristiques sociales.

Les 4 enseignants interrogés ont des cursus différents mais sont tous issus d'une licence. Certains ont plus d'expérience que d'autres dans l'enseignement en maternelle et/ou en primaire : ça varie entre 4 et 13 ans. Pour tous, les expériences professionnelles que ce soit dans l'enseignement en maternelle, en primaire ou en IME sont assez nombreuses, aucun ne débute dans l'enseignement. Ils pratiquent tous une activité physique à titre personnel, elles sont variées comme les raisons qui les poussent à les pratiquer.

Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

J'ai choisi d'interroger 4 enseignants de niveaux de classe différents afin d'avoir un panel de

réponses plus variées qui me permettront de voir ce qui est commun ou différent selon le niveau des élèves. Ainsi, on remarque que le temps imparti pour l'éducation physique varie selon le niveau de classe :

- 2 heures par semaine pour les MS
- 1h30 par semaine pour les GS et les CP
- 3h par semaine pour les CE1

Quelle que soit l'usage éducatif qui est fait des activités physiques, on peut déjà remarquer que les occasions sont plus nombreuses pour l'enseignant de CE1 de les mettre en place (étant donné qu'il pratique l'éducation physique 3 heures par semaine) que pour les autres enseignantes qui bénéficient de moins de temps à consacrer à l'éducation physique (de 1h30 à 2h par semaine pour les autres classes). Tout en sachant que chacun des enseignants respecte les horaires conseillés par les programmes pour l'enseignement de l'éducation physique. Chacun d'entre eux met un point d'honneur à respecter ces horaires et évite de reporter la séance d'éducation physique afin de poursuivre d'autres apprentissages en classe. En effet, ils considèrent tous que c'est une discipline à part entière dont les élèves ont besoin pour se construire : « Ça m'arrive de reporter la séance mais pas très souvent car c'est quand même un domaine important à travailler au niveau des programmes et puis c'est un domaine à part entière. Il y a des enfants qui ne font du sport qu'à l'école » (enseignante de GS). Ils considèrent également qu'il y a déjà assez peu d'heures d'éducation physique pour ne pas la reporter voir la supprimer. Ils reportent donc dans certains cas : « ça arrive en cas de nécessité quand on ne peut vraiment pas faire autrement, par exemple, lorsqu'il y a une sortie ou un problème de salle » (enseignant de CE1). Ils bénéficient tous d'un lieu spécifique pour la pratique de l'éducation physique et ont donc les moyens de la pratiquer dans des conditions favorables. Le lieu de pratique ne peut donc pas être un obstacle à la mise en place de l'EP. Cependant, celui-ci constitue, pour certains, un obstacle à la pratique de certaines activités physiques. Par exemple, pour l'enseignante de GS, la pratique de certaines actions comme « grimper », ne sont pas rendues possibles par manque d'aménagement du lieu de pratique : « Dans les programmes, il y a par exemple l'action de grimper, on voit parfois des structures où ils ont un mur qui y est réservé mais c'est rare que l'on en trouve dans les écoles. Donc il y a des choses qui sont dans les programmes mais pour lesquelles on n'a pas le matériel adapté ».

Conception et organisation de l'EPS.

Les enseignants considèrent tous l'éducation physique comme une discipline importante et comme un moyen qui permet de développer des compétences et des connaissances variées chez les élèves. L'utilité éducative de la pratique des activités physiques passe, pour tous les niveaux de classe, par le développement de la motricité, selon les dires des enseignants. Pour les enseignants de MS, GS et CE1, le développement du vivre ensemble a également son importance : travailler l'esprit d'équipe, coopérer afin d'atteindre un but commun. A partir de la GS, les enseignants commencent à évoquer la prise de conscience de son corps, de ses capacités.

Pour 3 d'entre - eux, le développement de la motricité est une visée éducative plus importante que les autres. Ceci se confirme par les réponses de ces enseignants en ce qui concerne les caractéristiques des élèves puisque l'enseignante de MS précise que : « l'élève de cycle 1 manque de précision dans ses gestes ». C'est donc par observation et analyse des caractéristiques des élèves qu'elle place en priorité le développement de la motricité. L'enseignante de CP place en priorité la coopération car c'est une visée éducative qui est transposable au travail de groupe en classe.

Par rapport aux autres disciplines, les 4 enseignants considèrent qu'ils ont moins de temps à consacrer à l'éducation physique mais que ceci est dû à l'obligation de respecter les programmes, ainsi que l'emploi du temps qui doit permettre d'étudier tout le programme dans toutes les disciplines.

Les activités physiques choisies par les enseignants sont assez concordantes, on retrouve pour chaque niveau : la gymnastique, les jeux collectifs et l'athlétisme. La natation s'y ajoute à partir de la GS. L'expression corporelle, quant à elle, n'apparaît que pour les enseignantes de cycle 1 en vue de la préparation de la kermesse. Les sports d'opposition, telle que la lutte, apparaissent également à tous les niveaux de classe sauf au CP, l'enseignante avoue ne pas se sentir à l'aise avec cette activité et ne préfère donc pas l'enseigner. Dans le cas contraire, elle serait alors commune à tous les cycles.

Les choix d'activités physiques ont-ils alors été faits dans le but d'établir une progressivité dans les apprentissages du cycle 1 au cycle 2 ? Les témoignages des enseignants ne me permettent pas d'affirmer cela car l'enseignante de GS m'a fait part de sa difficulté à établir des relations avec les enseignants de l'école primaire afin qu'il y ait une certaine progressivité. Les facteurs communs à tous les enseignants dans les choix de ces activités sont les programmes ainsi que les affinités des

enseignants avec les activités. Peut-être parce qu'elles sont plus communes ; en effet, on retrouve ces activités physiques à tous les niveaux d'études, elles sont donc peut-être mieux connues des enseignants, ce qui peut leur permettre une meilleure maîtrise des activités à enseigner. L'enseignante de GS est cependant plus nuancée car le principal facteur qui induit sur le choix des activités, est le matériel à disposition. En effet, pour elle, bien que le matériel à disposition soit suffisant pour effectuer les activités principales conseillées par les programmes, un investissement plus conséquent dans du matériel plus diversifié (raquettes, vélos, rollers, « mur d'escalade ») permettrait plus de variétés dans les choix d'activités.

Bien que les enseignants m'aient présenté leurs objectifs éducatifs à partir d'activités physiques totalement différentes (lancer, sauter, gymnastique, sports collectifs), l'intérêt éducatif commun que l'on retrouve est de nouveau le développement de la motricité quelque soit le niveau de classe concerné. Cependant, j'ai pu remarquer qu'ils évoquent la motricité comme visée éducative prioritaire pour la pratique des activités physiques en générale. Alors que lorsqu'ils présentent une activité physique particulière, ce n'est pas la motricité qui est citée en priorité, ça varie en fonction de l'activité présentée. Ainsi, la coopération qui arrive au second plan pour l'enseignante de MS, après la motricité, est en fait citée en priorité pour l'enseignant de CE1 en ce qui concerne la pratique des sports collectifs. On se rend compte alors que les intérêts éducatifs sont communs selon les activités choisies puisque les enseignants de MS et CE1 visent les mêmes intérêts éducatifs pour la pratique des sports collectifs mais ils ne les classent pas dans le même ordre de priorité. Tandis que pour les enseignantes de GS et de CP, on retrouve le développement de la performance et de la confiance en soi pour les activités plus individuelles mais ces visées éducatives sont bien citées après la motricité qui est une priorité pour elles.

Pour chaque enseignant, les choix éducatifs sont orientés par les programmes et la conception des unités d'apprentissage s'effectue de manière évolutive. Par exemple, l'enseignante de MS précise que : « Les unités d'apprentissages sont construites du plus simple au plus complexe sur 7 séances. A chaque séance, on ajoute une difficulté à chaque atelier. Pour arriver à l'objectif par exemple : lancer loin, lancer près ». En effet, afin qu'il y ait un intérêt éducatif chacun d'entre eux fait évoluer ses séances, en ajoutant des difficultés aux exercices proposés au départ. On entre dans des évaluations plus précises des besoins avec l'enseignant de CE1, qui utilise une situation de référence afin d'évaluer les besoins avant de construire ses situations de manière adaptée.

Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives.

Les 4 enseignants s'accordent à dire que, que ce soit au cycle 1 ou au cycle 2, il y a deux catégories d'élèves :

- les élèves qui n'ont pas de limites, pas de craintes, qui ne demandent qu'à entrer dans l'activité et sont mêmes assez brutes
- et les élèves qui au contraire, sont complètement inhibés, apeurés par la nouveauté.

Madame Colmant, l'enseignante de MS, précise qu'en cycle 1, l'élève est égocentré, qu'il manque de précision dans ses gestes et a des difficultés de compréhension des consignes. Elle suppose que c'est dû à la nouveauté sur le terrain de l'éducation physique, l'élève ayant une motricité aléatoire puisque c'est le début de la pratique des activités physiques. C'est sans doute la raison pour laquelle, ces constats ne reviennent pas chez les enseignants de niveaux de classe supérieurs à la moyenne section, car même s'ils doivent encore rencontrer ce type de problème, c'est peut-être moins fréquent grâce à l'expérience grandissante dans l'activité.

En ce qui concerne les besoins éducatifs prioritaires des élèves, je leur ai demandé de me répondre de manière générale, pas forcément en ce qui concerne l'éducation physique. J'ai pu alors remarquer que les 4 enseignants donnent la priorité à la socialisation : le respect des autres et le vivre ensemble (proposé par l'enseignante de CP) et le respect des règles (proposé par l'enseignant de CE1) en faisant partis. L'autonomie est davantage présente pour les enseignantes de cycle 1.

Tous déclarent avoir tenu compte des caractéristiques des élèves dans la conception de l'enseignement de l'éducation physique, les besoins des élèves étant différents, la difficulté doit être adaptée en fonction des besoins et des capacités de chacun et donc en fonction du niveau de classe et du cycle.

Il est important de souligner qu'aucun des enseignants interrogés n'a de formation initiale en EPS. Cependant, j'ai pu constater que pour l'enseignant de CE1, qui pratique deux activités physiques en club, les réponses étaient plus précises et surtout beaucoup plus spontanées que pour les autres enseignantes. Par exemple, au niveau de la conception des unités d'apprentissages, il est le seul à m'avoir parlé de situation de référence qui sert d'évaluation diagnostique pour évaluer les besoins des élèves. De plus, il est également le seul à me parler de la discipline EPS comme une discipline transversale. Peut-être est-ce par goût de la discipline

EPS et par la pratique d'activités sportives qu'il parvient à être plus précis que ses collègues dans les réponses aux questions posées puisque j'ai remarqué également qu'il a pris l'exemple des sports collectifs à plusieurs reprises, comme il pratique du foot en club, peut-être est-ce lié. Hors pour l'enseignante de CP, certaines réponses manquent de cohérence puisqu'elle dit que l'utilité éducative de l'EPS passe par la maîtrise de l'espace et le dépassement de soi mais dans une question suivante, elle place la coopération comme visée éducative plus importante que les autres alors qu'elle ne l'a pas citée dans la réponse précédente. Elle a d'ailleurs précisé à un moment de l'entretien qu'elle n'était pas spécialiste de la discipline EPS, et qu'elle se servait beaucoup de livres et d'internet pour concevoir ses séances d'éducation physique à l'appui des programmes ce qui explique l'écart de précision des réponses avec l'enseignant de CE1.

Les enseignantes de maternelle ont des réponses presque identiques, c'est sans doute parce qu'elles mettent en œuvre des parcours évolutifs pour les 3 classes de l'école. En effet, celles-ci m'ont expliqué que l'enseignante de PS mettait en place un parcours tous les vendredis pour sa classe et que chacune à leur tour, elle réutilise ce parcours en faisant évoluer la difficulté en fonction des objectifs qu'elles veulent atteindre avec leurs classes : MS ou GS.

V.5. Approche comparée de l'usage éducatif des activités physiques en EPS entre le cycle 1 et le cycle 2.

Au-delà des rubriques que j'ai dissociées afin d'analyser les résultats, je souhaite désormais présenter les points communs et les différences entre le cycle 1 et le cycle 2 au niveau de l'usage éducatif des activités physiques en EPS. Les résultats ne me permettent pas d'établir des généralités sur la comparaison entre le cycle 1 et le cycle 2 étant donné que seuls 4 enseignants ont été interrogés et que les points de vue auraient pu être divergents si j'avais interrogé plus d'enseignants. Cependant, une première approche de cette comparaison peut tout de même être effectuée entre le cycle 1 et le cycle 2, à partir des résultats concernant ces deux écoles.

En ce qui concerne les activités choisies, elles sont plus axées sur des parcours et du travail en ateliers pour les élèves de cycle 1, étant donné qu'on ne parle pas encore d'activités physiques et sportives. Néanmoins, il s'agit d'un travail préparatoire aux futures activités physiques et sportives qui seront mises en œuvre au cycle 2. On peut le remarquer car dans les activités choisies, on retrouve la pratique des sports collectifs, de la gymnastique et l'athlétisme pour les deux cycles mais à des degrés d'apprentissages différents. En effet, au cycle 1, les enseignants

proposent des parcours et ateliers visant l'apprentissage progressif de la motricité (ex : savoir lancer) qui sont préparatoires aux sports collectifs abordés en cycle 2. Au cycle 2, les élèves vont rencontrer des activités codifiées, comme les sports collectifs, les sports de combat, les sports de raquette, les activités artistiques, etc. De ce fait, il va y avoir une influence sur l'utilité éducative des activités physiques puisqu'en cycle 1, les enseignants visent en priorité le développement de la motricité par l'apprentissage d'actions simples que les élèves doivent apprendre à enchaîner alors qu'en cycle 2, il ne s'agit plus d'actions simples mais de coordination d'actions qui visent l'affinement de la motricité des élèves. La motricité est en fait la visée éducative qui est prioritaire pour les enseignants mais en plus de la motricité, d'autres visées éducatives s'y greffent en fonction des activités physiques choisies car chaque activité physique contribue particulièrement à l'éducation. En cycle 1, les visées éducatives que l'on retrouve sont : le vivre ensemble, le devenir élève et l'autonomie alors qu'en cycle 2, ce sont la coopération, le dépassement de soi, le respect des règles et des autres. Je pense que, comme pour le choix des activités physiques, le cycle 1 est préparatoire également au niveau des visées éducatives puisque l'on retrouve des visées éducatives communes ou proches, par exemple : le vivre ensemble cité pour le cycle 1 par les enseignantes, on le retrouve au cycle 2 : respecter les autres. Les visées éducatives que les enseignants tentent de développer au cycle 2 sont complémentaires à celles travaillées durant le cycle 1. Que ce soit au cycle 1 ou au cycle 2, les enseignants essayent de développer chez les élèves différentes visées éducatives à travers différentes activités physiques (individuelles, collectives, dans des milieux différents : salle de sport, piscine,...). Seulement, les attentes des enseignants sont plus nombreuses en fonction du niveau. C'est la raison pour laquelle les activités se diversifient d'année en année avec l'apparition de la lutte en GS et des sports de raquettes en CE1 par exemple. Ceci est également dû aux caractéristiques des élèves. Leurs capacités physiques ne sont pas les mêmes au cycle 1 et au cycle 2, ne serait-ce qu'à l'intérieur d'une même classe, les capacités des élèves sont différentes et l'adaptabilité doit être constante. Il en est de même en fonction des cycles.

VI. Conclusion

J'ai choisi d'étudier l'approche comparée de l'usage éducatif des activités physiques en EPS entre le cycle 1 et le cycle 2 suite à 3 périodes de stage effectuées en école primaire et maternelle durant mon année de Master 1. Durant ces stages, j'ai remarqué que la place accordée aux activités physiques était différente du cycle 1 au cycle 2. De plus, j'ai constaté que peu de

recherches avaient été effectuées au cycle 1 ce qui a davantage motivé mon projet étant donné que l'élève de cycle 1 s'exprime davantage avec son corps à cet âge et que je considère alors que les activités physiques ont un rôle primordial afin que les élèves s'expriment. Les caractéristiques des élèves de cycle 1 sont foncièrement différentes de celles de l'élève de cycle 2. L'élève de cycle 1 possède une motricité globale puisqu'il débute dans la pratique des activités physiques tandis que l'élève de cycle 2 tend à avoir une motricité plus fine grâce à la pratique des activités physiques et sportives. Ces premières observations m'ont amené à me poser certaines questions qui m'ont permis de dégager ma problématique. Je souhaitais comprendre et étudier à travers l'orientation de l'enseignement, la conception de l'EPS par les enseignants en cycle 1 et 2, la programmation de cette discipline ainsi que l'usage éducatif qui en est fait. Pour cela, je me suis demandée : Comment les APSA sont-elles utilisées par les enseignants pour éduquer dans les deux cycles ? Les objectifs de cycle en termes de choix par les enseignants des APSA et de visées éducatives sont-ils en accord avec les caractéristiques du public (cycle 1 / cycle 2) ? J'ai orienté mes recherches sur les conceptions des enseignants en réalisant une enquête de terrain sur deux écoles pour que l'étude soit réalisable : une école maternelle et une école primaire de la même ville. Pour cela, j'ai étudié les conceptions de 4 enseignants par entretiens (2 enseignants dans chaque école). En ce qui concerne l'école maternelle, je me suis entretenue avec les enseignantes de moyenne section et de grande section. Pour l'école élémentaire, j'ai rencontré les enseignants de CP et de CE1. J'ai choisi l'entretien afin d'effectuer une approche qualitative de cette étude puisqu'il permet d'aller plus en profondeur. J'ai privilégié un entretien à questions ouvertes car l'enquêté est libre de répondre comme il le souhaite ce qui permet de récolter des réponses plus riches. Pour élaborer ma grille d'entretien, je me suis appuyée sur quatre thèmes afin de répondre aux questions que je me posais : la biographie et les caractéristiques sociales des enseignants ; le contexte d'enseignement et la programmation de l'EPS ; la conception et l'organisation de l'EPS et la prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives. Pour analyser les résultats des 4 entretiens effectués, j'ai commencé par retranscrire sur ordinateur les réponses des entretiens que j'avais enregistrés sur dictaphone. J'ai choisi de commencer par analyser les points communs et différences entre les réponses données par les 4 enseignants interrogés sous forme de tableaux synthétiques qui reprennent les idées essentielles des enseignants. Ça m'a permis d'avoir une vision globale des réponses pour effectuer ensuite la comparaison des résultats récoltés. Bien que mes analyses ne me permettent

pas d'établir des généralités sur la comparaison de l'usage éducatif des activités physiques en EPS entre le cycle 1 et le cycle 2 étant donné que seuls 4 enseignants ont été interrogés, une première approche de cette comparaison peut tout de même être effectuée entre le cycle 1 et le cycle 2, à partir des résultats concernant ces deux écoles. En ce qui concerne les activités choisies, elles sont plus axées sur des parcours et du travail en ateliers pour les élèves de cycle 1, étant donné qu'on ne parle pas encore d'activités physiques et sportives. Néanmoins, il s'agit d'un travail préparatoire aux futures activités physiques et sportives qui seront mises en œuvre au cycle 2. On peut le remarquer car dans les activités choisies, on retrouve la pratique des sports collectifs, de la gymnastique et l'athlétisme pour les deux cycles mais à des degrés d'apprentissages différents. De ce fait, il va y avoir une influence sur l'utilité éducative des activités physiques puisqu'en cycle 1, les enseignants visent en priorité le développement de la motricité par l'apprentissage d'actions simples que les élèves doivent apprendre à enchaîner alors qu'en cycle 2, il ne s'agit plus d'actions simples mais de coordination d'actions qui visent l'affinement de la motricité des élèves. La motricité est en fait la visée éducative qui est prioritaire pour les enseignants mais en plus de la motricité, d'autres visées éducatives s'y greffent en fonction des activités physiques choisies car chaque activité physique contribue particulièrement à l'éducation. En cycle 1, les visées éducatives que l'on retrouve sont : le vivre ensemble, le devenir élève et l'autonomie alors qu'en cycle 2, ce sont la coopération, le dépassement de soi, le respect des règles et des autres. Je pense que, comme pour le choix des activités physiques, le cycle 1 est préparatoire également au niveau des visées éducatives puisque l'on retrouve des visées éducatives communes ou proches, par exemple : le vivre ensemble cité pour le cycle 1 par les enseignantes, on le retrouve au cycle 2 : respecter les autres. Les visées éducatives que les enseignants tentent de développer au cycle 2 sont complémentaires à celles travaillées durant le cycle 1. Que ce soit au cycle 1 ou au cycle 2, les enseignants essayent de développer chez les élèves différentes visées éducatives à travers différentes activités physiques (individuelles, collectives, dans des milieux différents : salle de sport, piscine,...). Seulement, les attentes des enseignants sont plus nombreuses en fonction du niveau. C'est la raison pour laquelle les activités se diversifient d'année en année. Ceci est également dû aux caractéristiques des élèves. Leurs capacités physiques ne sont pas les mêmes au cycle 1 et au cycle 2, ne serait-ce qu'à l'intérieur d'une même classe, les capacités des élèves sont différentes et l'adaptabilité doit être constante. Il en est de même en fonction des cycles. Au niveau professionnel, cette étude m'a

permis de développer des compétences, telles que la compétence 3 puisque mon sujet me permet une meilleure maîtrise de la discipline EPS et en particulier une meilleure maîtrise des concepts inhérents à cette discipline et des savoirs à enseigner et enseignés. Ça permet également de voir ce qui est enseigné en EPS, notamment dans le cadre de mon sujet, les visées éducatives de l'EPS selon le cycle. La compétence 4, peut m'aider à améliorer ma conception et mise en oeuvre de l'enseignement de l'EPS, étant donné que ça permet une meilleure maîtrise de la didactique de l'EPS, des savoirs visés et des objectifs poursuivis. De nouveau, ça permet de voir ce qui s'enseigne et comment ça s'enseigne. La compétence 6, la prise en compte de la diversité des élèves étant constamment nécessaire puisqu'il s'agit d'élèves de niveaux de développement différent entre le cycle 1 et le cycle 2 donc de niveaux de pratique différents. Cette première approche de l'usage éducatif en EPS des activités physiques entre le cycle 1 et le cycle 2 pourrait être poursuivie. Les contraintes de temps ne m'ont pas permis d'étudier toutes les orientations que je souhaitais. En effet, j'aurai aimé étudier également les méthodes d'enseignement entre le cycle 1 et le cycle 2 ou encore les connaissances qui sont à disposition des enseignants en EPS pour le cycle 1 et le cycle 2.

VI. Bibliographie :

- Bulletin Officiel, 19 Juin 2008, *Les instructions officielles*. Voir : cycle 1 et cycle 2.
- BOULO JC., OLIVIER JC., VARVARAIS D., 1998, *Pratiquer les activités motrices en petite et moyenne section*, Editions Armand Colin-Bordas.
- DURKHEIM E., Education, in F. BUISSON, *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1911, 532.
- GIRARD D., 2009, *Physiologie de l'enfant et démarche en EPS*, Circonscription de Franconville.
- HEBRARD A., L'éducation physique et sportive, réflexions et perspectives, in *Revue EPS*, Paris, 1986.
- JOFFRE R., 1992, *Activités physiques éducatives à l'école élémentaire*, Editions Vigot.
- JOIE G., 1998, *L'EPS à l'école maternelle*, CRDP Midi-Pyrénées.
- LEZIART Y., Savoir savant et transposition didactique en éducation physique et sportive, in *Revue STAPS*, n° 42, 2004, 59-72.
- REUTER Y., (Ed.), COHEN-AZRIA C., DAUNAY B., DELCAMBRE I., LAHANIER-REUTER D., 2010, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles, Editions De Boeck, 76-77.
- SMADJA D., 1997, *EPS à l'école primaire : contenus et programmation*, CRDP de Rouen.

- <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Education.htm>., Novembre 2011
- <http://sante-medecine.commentcamarche.net>., Novembre 2011
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Activit%C3%A9_physique_sportive_et_artistique., Novembre 2011

ANNEXE 1

Entretien

I. Biographie et Caractéristiques sociales.

1. Depuis combien de temps enseignez-vous à l'école primaire ?
2. Quelle est votre formation initiale ? Et vos diplômes ?
3. Quelles sont vos expériences professionnelles dans l'enseignement à l'école primaire ?
4. Pratiquez-vous une ou plusieurs activité(s) physique(s) à titre personnel ? Si oui, laquelle (lesquelles) ?
5. Que recherchez-vous à travers cette pratique physique ?

II. Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

1. A quel(s) niveau(x) de classe enseignez-vous ?
2. Depuis combien de temps enseignez-vous dans ce cycle ?
3. Selon votre emploi du temps annuel, combien de temps consacrez-vous à l'éducation physique par semaine ?
4. Vous arrive-t-il de reporter la séance d'éducation physique afin de poursuivre d'autres apprentissages en classe ?
5. Ou se déroulent vos séances d'éducation physique ?

III. Conception et organisation de l'EPS.

1. Quelle est votre représentation de l'EPS à l'école primaire ? Quelle est pour vous son utilité éducative ? Est-ce qu'il y a des visées éducatives plus importantes que d'autres ? Quelle est la place de l'EPS par rapport aux autres disciplines scolaires ?
2. Quelles sont les activités physiques que vous avez choisi d'enseigner cette année ? Dans quelles conditions matérielles ?
3. En fonction de quels facteurs avez-vous choisi ces activités physiques ?
4. Que recherchez-vous au plan éducatif à travers le pratique de ces activités ? Quels sont vos objectifs ? (exemple d'une ou deux AP).
5. Qu'est-ce qui oriente vos choix éducatifs ?
6. Comment concevez-vous vos unités d'apprentissage afin qu'il y ait un intérêt éducatif à l'éducation physique ?

IV. Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives.

1. Qu'est-ce qui caractérise selon vous un élève de cycle 1 ? Cycle 2 ?
2. Quels sont les besoins éducatifs prioritaires des élèves de ce cycle ?
3. Est-ce que certaines caractéristiques des élèves orientent vos objectifs éducatifs en EPS ? Et dans la pratique d'une APSA ?
4. En avez-vous tenu compte, au plan éducatif, dans la conception de votre enseignement en éducation physique ?

ANNEXE 2

Entretien maternelle

Mme Colmant : moyenne section

I. Biographie et caractéristiques sociales.

1. J'enseigne depuis 13 ans.
2. J'ai effectué un deug intervention sociale et éducative (ISE), ça n'existe plus. Puis une licence en Sciences de l'éducation.
3. J'ai eu une classe de CM2 à temps plein pendant un an, puis une décharge en CM1 + 2 classes de petits. Ensuite, j'ai eu des classes de petits / moyens et cette année uniquement des moyens.
4. Je ne pratique pas d'activité physique à titre personnel mais nous allons à la piscine tous les Jeudi avec les enfants.
5. C'est un moment de détente tant pour nous que pour les enfants.

II. Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

1. Cette année, j'ai donc une classe de moyens.
2. Je ne les ai que depuis cette année car avant j'ai toujours eu des petits / moyens.
3. J'ai 2h par semaine, j'essaye d'en faire 30 minutes par jour.
4. De temps en temps, c'est reporté pour d'autres apprentissages en classe.
5. Les séances se déroulent dans la salle de jeu.

III. Conception et organisation l'EPS.

1. C'est un moyen d'avoir les enfants dans un autre contexte, « moins scolaire » et de leur faire développer leur esprit d'équipe. On n'a pas toujours le temps qu'on voudrait y consacrer. Les enfants sont très intéressés par tout ce qui est sport.

L'utilité éducative, c'est pour moi : développer la motricité des enfants, la coordination des mouvements. En fonction de l'activité choisie : l'esprit d'équipe pour tout ce qui est jeux collectifs, jeux à règles, le respect des règles. Apprendre à courir, lancer, sauter, ... tous les verbes d'actions qu'on a en maternelle.

Je dirai que les déplacements sont les plus importants. Ce qu'on travaille essentiellement c'est : lancer, sauter, grimper ... dans les parcours. C'est-ce qu'on fera toute l'année de manière évolutive. Les autres activités comme les jeux collectifs sont pratiquées par moments.

Elle a une place moindre par rapport aux autres mais c'est parce qu'on suit les instructions officielles. Même si en maternelle, on a plus de temps qu'en élémentaire, finalement, on n'en fait pas assez.

2. On fonctionne en parcours le vendredi avec les trois classes. Mais on fait également des ateliers plus précis par périodes : j'apprends à lancer loin, haut, ... Pour faire sur l'année tout ce qui est demandé. Il y a aussi les jeux collectifs, jeux d'opposition, l'expression corporelle mais ça je le garde pour Mai / Juin pour l'arrivée de la kermesse. Mais on est obligé de respecter ce qui est énoncé dans les programmes.

Les conditions matérielles sont bonnes. Ce qu'il manque, c'est des grandes structures ASCO car c'est génial mais c'est trop cher. J'en ai vu une dans une école à Wingles, c'est vraiment bien pour les enfants mais sinon on a quand même beaucoup de matériel.

3. J'ai choisi par rapport aux programmes et en fonction des moments de l'année on choisit les activités. On ne va pas commencer par les choses difficiles en début d'année, c'est beaucoup de manipulation puis c'est progressif.

Nouvelle question pour rebondir : Par rapport à ça, qu'est-ce qui vous semble plus facile et plus difficile ?

Ce qui est difficile ce sont les jeux à règles, jeux collectifs, l'esprit d'équipe etc ça n'est pas évident car ils sont trop personnels. Après tout ce qui est lancer, c'est difficile surtout lorsqu'il faut lancer dans un endroit précis. Ils n'ont pas forcément la motricité requise des bras et des mains afin de viser un point précis.

Ce qui est facile : On commence par de la manipulation simple des différents matériaux dont on dispose ici. Les parcours sont faciles au début afin de les faire évoluer par la suite. Les demandes sont moins grandes en début d'année.

4. Au plan éducatif par exemple en lancer, ce sera apprendre à lancer loin, haut, dans .. Qui sont les trois principaux objectifs.

Question de relance : qu'est-ce que ça apporte au niveau éducatif ?

On travaille la précision du geste, on travaille la motricité car ils lancent souvent n'importe comment.

Si on prend ensuite les jeux collectifs, ce sera essentiellement la compréhension des règles, le respect des règles et l'esprit d'équipe. Ne pas être individuel, ce qui est très dur même après, à l'école élémentaire. Même chez les adultes de toute façon (*rires*).

5. Ce qui oriente ces choix éducatifs ce sont les programmes car de toute façon nous n'avons pas le choix. On choisit quand même les jeux que l'on préfère, les ateliers, ... On fait en fonction de ce qui nous plaît, de nos affinités avec les activités.

6. Les unités d'apprentissages sont construites du plus simple au plus complexe sur 7 séances. A chaque séance, on ajoute une difficulté à chaque atelier. Pour arriver à l'objectif par exemple : lancer loin, lancer près.

IV. Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives.

1. En cycle 1, l'élève est égocentré, manque de précision dans les gestes. Il a des difficultés de compréhension des consignes et d'application, ils foncent tête baissée sans avoir forcément bien compris, ils pensent savoir mais en fait non. En éducation physique, c'est une motricité aléatoire puisque c'est le début de la pratique. Ils sont souvent assez brutes ou inversement complètement inhibés.

2. Les besoins éducatifs prioritaires : c'est déjà une socialisation par rapport aux autres, l'autonomie, car c'est très difficile, la prise de risques aussi car ils vont souvent demander à ce qu'on leur tienne la main sur certains ateliers pendant les parcours par exemple car ils ne sont pas sûrs d'eux. L'écoute aussi, c'est dur pour tout même en sport.

3. Pas au niveau des objectifs, par contre, la mise en place des ateliers se fait en fonction des capacités des élèves après c'est certain qu'il y en a qu'on aidera plus ou on facilitera plus le parcours ou l'atelier parce qu'ils ont moins de facilités. Mais les objectifs restent les mêmes pour tous sauf qu'il y en a pour qui on adapte comme dans les autres disciplines de toute façon. Même en sport ça se ressent, ce ne sont pas forcément les mêmes élèves.

Un enfant très bon scolairement c'est-à-dire en Maths ou en Français (dans les autres disciplines), ne sera pas forcément bon en sport. Chez les grands, c'est pareil, les élèves les plus caïds sont les plus trouillards à la piscine. Parfois, on le retrouve dans les parcours quand ils doivent aller en hauteur, ils ont peur alors qu'ils font les caïds en classe.

4. Oui car le parcours qu'on fait est fait pour les trois classes mais on adapte la difficulté en quelques minutes. Donc on commence par les petits puis je complexifie pour les moyens et Sandrine complexifie de nouveau pour les Grands.

Les parcours se font le vendredi, ils sont communs, les autres jours, je travaille une activité seule mais de la même manière, du plus facile au plus complexe, en ateliers progressifs. Je m'adapte en fonction de leur autonomie, j'ai un groupe qui va savoir le faire sans personne alors que pour d'autres groupes, si je ne suis pas là, c'est la catastrophe.

A ce niveau là, je dirai que mon groupe en difficulté dans la classe sera le même groupe au niveau de l'autonomie, ce n'est pas qu'ils ne vont pas savoir le faire mais si je les laisse seuls et qu'il y a une règle à respecter, je sais que ça n'est pas la peine. On retrouve le même manque en sport que dans la classe pour l'autonomie surtout. Comme je fais les mêmes groupes en classe qu'en sport, de cette façon c'est plus simple, j'interviens dans le groupe mais au niveau de l'autonomie, du respect de la règle en autonomie, le groupe en difficultés dans la classe, je le retrouve en sport. Même s'ils arrivent à le faire, ils ne vont pas savoir attendre leur tour, si on fait par exemple, un petit train, voilà, ils ne restent pas longtemps comme ça. Alors que les autres groupes y arrivent un peu plus. Il y a quand même des choses que l'on retrouve dans les deux.

Entretien maternelle

Madame Ravez : grande section

I. Biographie et caractéristiques sociales.

1. Ça fait 10 ans maintenant que j'enseigne à l'école primaire.
2. J'ai fait un deug d'Histoire à Arras, ensuite, j'ai passé une licence pluridisciplinaire, toujours sur Arras et enfin j'ai passé le concours de professeur des écoles.
3. J'ai d'abord été remplaçante sur Boulogne, j'ai fait tous les postes on va dire de la maternelle jusqu'au CM2. Ensuite, j'ai eu une décharge donc j'avais des classes fixes à la semaine, c'était deux jours en maternelle en petite section, une journée dans une autre école en grande section et la dernière journée de nouveau en grande section sur une autre école. Ensuite, je suis arrivée dans un groupe scolaire où j'ai fait une année de CP/CE1, suivie d'une année de CP. J'ai fait une année de toute petite section puis la classe a été supprimée donc on n'a plus voulu de moi ! Enfin, je suis arrivée ici, d'abord chez les moyens puis chez les moyens / grands et maintenant chez les grands. J'ai bien bougé !
4. Je pratique à titre officiel mais à titre officieux, je n'y vais pas souvent ! Tous les ans, je m'inscris dans un groupe de sport, on fait un peu de tout : de la cardio, du fitness, de la remise en forme, abdominaux, etc... Cette année, c'est encore pire que les années précédentes.
5. Je cherche à perdre mes kilos (*rives*). Puis le fait d'y aller, ça nous fait sortir un peu de nos 4 murs aussi. C'est sûr que parfois, j'ai du mal à y aller mais on est content d'être sorti pour pouvoir décompresser ! Voilà il faut se forcer puis finalement, une fois la fin de séance arrivée, on se dit que tout compte fait, on a apprécié, on a pensé à autre chose, ça nous fait sortir un peu de notre vie quotidienne aussi, sinon on est toujours dans nos tâches soit professionnelles, soit ménagères, soit familiales.

II. Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

1. Cette année, j'enseigne en grande section.
2. J'ai des grande section depuis 2 ans. Ça fait 5 ans que je suis dans l'école mais après ça dépend des effectifs, je peux avoir une année que des grandes sections, l'année suivante, en

fonction du nombre de moyens, je peux en avoir aussi dans ma classe. Donc depuis que je suis ici, j'ai eu : moyens, moyens / grands, moyens / grands, grands (2 années de suite).

3. Avant, j'en faisais tous les jours, à raison de 20 à 30 minutes par jour. Cette année, j'ai privilégié un créneau pour la musique donc j'ai du supprimer un temps pour le sport donc on en fait :

- le lundi après-midi, environ 30 minutes (temps d'installation compris)
- le jeudi également l'après-midi environ 30 minutes
- le vendredi matin environ 30 minutes

4. Ça m'arrive de reporter la séance mais pas très souvent car j'essaye de le garder. C'est quand même un domaine important à travailler au niveau des programmes et puis c'est un domaine à part entière. Il y a des enfants qui ne font du sport qu'à l'école donc même si on ne fait pas de sport en tant que tel car on ne va pas faire du foot ou encore du basket mais ça les initie quand même à des activités physiques.

5. Comme ma collègue, les séances d'éducation physique se déroulent dans la salle de jeu et je vais à la piscine aussi, celle d'Harnes. On va bientôt commencer car on y va en dernière période (à partir du 17 Avril).

III. Conception et organisation de l'EPS.

1. Ça va être pour les enfants de s'intégrer dans un jeu, si c'est un jeu de coopération, d'équipe. S'intégrer dans un groupe, coopérer, respecter les règles. Ça peut être aussi, se rendre compte de ses capacités physiques, les développer et aller au delà de ses craintes, de ses peurs. Réaliser une performance, se dépasser pour la réaliser et gagner en motricité.

On entre dans le domaine du vivre ensemble puisqu'ils participent à des activités motrices en groupe donc il y a des règles à respecter comme les règles en classe ou même en société. Ensuite, le fait qu'ils apprennent des gestes, des actions qu'ils ne font pas dans la vie courante, par exemple, apprendre à sauter de différentes façons, apprendre à faire des roulades, à la piscine : aller sous l'eau pour apprendre à aller chercher un objet. Toutes ces choses qu'ils apprennent par le biais des activités motrices. Ça peut être aussi un apprentissage sur la concentration, l'attention pour reconnaître la règle qu'il faut respecter. Connaître les capacités de son corps.

Ce serait d'abord apprendre des actions puis enchaîner des actions, apprendre de nouveaux gestes, apprendre un nouveau sport ou un nouveau jeu. Ensuite, ce serait plus le vivre ensemble puis connaître son corps.

Elle fait partie des disciplines mais c'est sûr que je vais faire plus d'activités de lecture ou de mathématiques que d'activités sportives, ça s'est sûr. Donc elle est importante, mais les créneaux sont moins importants que pour les autres disciplines. Il y a tellement de domaines à voir en très peu de temps que ça n'est pas possible d'en faire plus. Ou alors, si on voulait plus travailler l'éducation physique, il faudrait mettre en place un projet sportif sur l'année avec des axes pluridisciplinaires.

2. On fait parti de l'USEP cette année donc on établit le planning en fonction du planning de l'USEP.

On a commencé par les sports collectifs pour rentrer dans le planning de l'USEP. Depuis le début de l'année, on effectue des parcours de débrouillardises avec les autres classes donc tout ce qui est parcours gymniques. J'ai fait également du lancer en concordance avec les jeux collectifs. En ce moment, je travaille sur la lutte. Je vais arrêter les parcours gymniques pour faire de l'athlétisme en préparation à l'USEP athlétisme. On va bientôt commencer la piscine et l'expression corporelle, les danses pour la kermesse.

On a beaucoup de matériel. Il est un peu vieillot donc c'est vrai que parfois on est embêté. Moi, j'ai connu les grosses structures de travail ASCO qui sont vraiment bien car il y a pas mal d'actions que l'on peut faire : grimper, s'accrocher, ... Dans les programmes, il y a par exemple l'action de grimper, on voit parfois des structures où ils ont un mur qui y est réservé mais c'est rare que l'on en trouve dans les écoles. Donc il y a des choses dans les programmes qui y sont mais pour lesquelles on n'a pas le matériel pour. Les jeux de raquettes ou le vélo, c'est pareil, on ne peut pas toujours le mettre en place parce qu'on n'a pas de raquettes, ça demanderait un investissement. Les vélos, c'est pareil ou alors il faudrait que je leur demande d'apporter leur vélo. J'ai déjà fait une école où ils avaient investis dans des rollers. Si on a le matériel, on peut élargir la palette d'activités, quand on ne l'a pas, on est restreint. La piscine elle y est parce qu'on nous propose gracieusement d'aller à la piscine, ce n'est pas fait dans toutes les circonscriptions.

3. On les choisit en fonction de la place que l'on a dans l'école et du matériel adapté ou non. Le planning est fait en fonction des moyens de l'école comme je le disais précédemment. Également en fonction des programmes, on fait quand même le principal : les sports collectifs, les activités gymniques, tout ce qui est sports à règles. Puis c'est toujours une initiation aux activités pour que plus tard en primaire, il y ait une progressivité dans les apprentissages.

Question de relance : Et est-ce que vous êtes en lien justement avec l'école primaire pour organiser cela ?

On devrait mais c'est rare que je sois au courant de ce qu'ils font réellement dans leurs classes.

4. On recherche à ce que les enfants aient une maîtrise de leurs actions. Par exemple, si le « sauter » : sauter droit, sauter haut, sauter loin. Ça va être surtout maîtriser leurs actions et aussi développer leur performance. Ne pas rester sur leurs acquis et qu'ils se rendent compte qu'ils peuvent aller plus loin au niveau de leurs capacités physiques. Plus tard, c'est ce qu'ils vont rechercher : se dépasser au maximum. Et pour pouvoir se dépasser, il faut avoir confiance en soi, ça va ensemble.

5. Ce sont les programmes.

6. A partir des objectifs que l'on souhaite travailler, on met en place des séances dans lesquelles il peut y avoir plusieurs situations. Par exemple pour les parcours, la première situation sera une situation de découverte où on les laisse verbaliser afin de mettre au clair, ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire. Suivie de 2 voir 3 séances d'apprentissage où il y aura des règles à respecter. Puis, on met en place des situations d'évaluations. Ils sont « libres » lors de la première

séance, ensuite, on va plutôt les mettre en petits groupes donc ils vont devoir plus respecter la rotation des groupes et des contraintes précises qui sont données au fur et à mesure.

Question de relance : Sur quoi vous vous êtes basée pour la conception par exemple du parcours ?

Je me sers des programmes et des livres d'EPS, des sites internet, je me renseigne sur ce qu'on peut proposer aux enfants.

IV. Prise en compte des caractéristiques des élèves au niveau des visées éducatives.

1. Il ya un paradoxe entre les élèves qui n'ont pas limites et sont « inconscients » on va dire, qui n'ont pas peur du danger. Insouciant, ils vont se lancer sans avoir réfléchi, sans avoir pris l'initiative de voir s'il y avait des risques ou pas. Et puis on contraire, on a des élèves très peureux complètement inhibés. C'est rare, qu'il y ait des élèves entre les deux. Justement, on est là pour essayer de faire prendre confiance aux élèves très inhibés et par contre, essayer de calmer les ardeurs des autres. Donc passer plus de temps, à essayer de trouver une méthodologie pour les enfants qui n'ont pas de règles.

2. C'est surtout la socialisation, devenir élève parce que c'est savoir les aspects sociaux de l'école. Je ne peux pas faire la même chose qu'à la maison. On me demande d'organiser mon travail, d'avoir une réflexion, une attention. Ensuite, c'est les préparer à l'autonomie : savoir tenir un crayon, savoir découper, savoir où se trouve ma place, gérer mon travail de plus en plus seul. Puis la préparation à tous les domaines didactiques au niveau des apprentissages qu'ils vont être amenés à rencontrer dès le CP : la lecture, les mathématiques, la numération,...

3. Ça oriente mes objectifs en EPS au niveau du langage surtout, où on essaye de faire participer les élèves dans la verbalisation des actions à mener.

4. Oui, tout se recoupe l'autonomie, la socialisation, le langage, le devenir élève.

Entretien école élémentaire

Mme Duchemin : CP

I. Biographie et caractéristiques sociales.

1. Je suis depuis 9 ans en école primaire.
2. J'ai une licence d'Anglais.
3. Moi j'ai fait du CM2, CE1/ CE2, CE2 et CP.
4. Je fais du tennis.
5. L'effort et je le fais aussi pour me changer les idées, j'ai besoin de faire autre chose, de décompresser!

II. Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

1. En CP.
2. Depuis 6 ans.
3. 1h30 par semaine. Mais il faut trouver le temps parce que ça passe tellement vite !
4. Non car on a qu'1h30 et puis ça leur fait du bien quand même.
5. Soit au stade derrière l'école ou à la salle de sport qui se trouve juste à côté sinon, quand il fait beau, on reste dans la cour. En ce qui concerne la salle de sport, on la partage avec une autre école : l'école Barbus.

III. Conception et organisation de l'EPS.

1. C'est l'apprentissage en travail d'équipe, l'apprentissage moteur. Le travail de la coordination. C'est sûr que par rapport au Français, par exemple, ce ne sont pas les mêmes apprentissages, il y a d'autres choses mais qui sont importantes également.

Pour moi, l'utilité éducative c'est surtout dans la maîtrise de l'espace. Le dépassement de soi est également important.

Ça dépend du sport que l'on fait, coopérer c'est quand même très important car on le retrouve en classe quand on fait du travail de groupe.

2. On suit le planning de l'USEP donc on va te le donner. On se calque dessus. Il y a donc natation, gym (que l'on fait en ce moment), sports collectifs et ensuite ce sera athlétisme. Puis en dehors de ça, on fait des rencontres avec la maternelle avec la classe des grands lors des Olympiades, du Téléthon et lors des « virades » de l'espoir (pour la mucoviscidose) par exemple.

Au niveau matériel, à la salle Anatole France on a tout ce qu'il faut. Ici, à l'école, on a rien mais là-bas, il n'y a pas de problème.

3. En fonction du planning de l'USEP puis ça nous plaît de le faire aussi et ça intéresse les enfants. Ils savent pourquoi on fait ça. Par exemple, tout ce qui est sports d'opposition, ça ne me plaît pas trop je ne sais pas trop comment le mener donc je ne le fais pas. On choisit en fonction des évaluations nationales que l'on doit faire passer.

4. J'aime mener la gym parce qu'on voit vite les progrès. Au début, ils n'ont pas de motricité, par exemple, ils ne savent pas faire de roulade avant pour la plupart. Donc on est plus ciblé sur la motricité qui comprend : rouler en avant / en arrière, tenir en équilibre, sauter, ... tous les verbes d'action qui s'y rapportent.

5. Les programmes, le planning USEP, les affinités aussi car en fin d'année par exemple, je fais du tennis parce que ça me plaît et vu qu'il y a des raquettes...

6. Je suis beaucoup les livres comme il y a des préparations bien faites, je t'avoue que quand on n'est pas spécialiste, ça n'est pas évident ! Internet aussi, ça arrive mais tout n'est pas bon à prendre, même si on y trouve parfois des choses intéressantes.

IV. Prise en compte des caractéristiques des élèves.

1. C'est vrai qu'au cycle 3 les élèves sont plus inhibés que nos élèves de cycle 2. Je suis d'accord avec le point de vue de ma collègue. Après, on a toujours des élèves qui n'ont pas envie !

2. Ils ont besoin d'apprendre à vivre ensemble, à respecter les autres.

3. Oui car ils ont tous des besoins différents. Rien qu'à la piscine par exemple, la différence entre nageurs et non nageurs fait que l'on doit en tenir compte. En CP, je trouve que ça se voit encore plus d'ailleurs. C'est criant en natation.

4. Oui

Entretien école élémentaire

Mr Nowicki CE1

I. Biographie et caractéristiques sociales.

1. J'ai fait 4 ans en école primaire et 3 ans en IME.
2. J'ai fait une licence de psychologie.
3. J'ai fait CE1, CE2 et avant, j'étais en IME. En IME, c'était particulier, j'avais des 10/12 ans.
4. Je fais du foot et du tennis.
5. Je recherche l'effort et le contact.

II. Contexte d'enseignement et programmation de l'EPS.

1. En CE1.
2. Depuis 3 ans.
3. En CE1, c'est 3 heures.
4. Non ou alors vraiment en cas de nécessité quand vraiment on ne peut pas faire autrement, par exemple, parce qu'il y a une sortie ou un problème de salle.
5. Les séances se déroulent à l'extérieur, on a un stade à disposition juste derrière l'école ou à la salle Anatole France de Sallaumines qui est une salle de sport. Elle est réservée pour nous en accord avec la commune.

III. Conception et organisation de l'EPS.

1. C'est l'apprentissage moteur, pour moi, c'est une discipline importante. On aborde beaucoup de notions comme la coopération. C'est transversal, on fait aussi des maths et du français en faisant du sport. Tout en souhaitant mesurer la performance.

C'est surtout prendre conscience de son corps, de ses changements, de ses capacités. Coopérer afin d'atteindre un but commun.

C'est surtout au niveau moteur.

2. Natation, activités athlétiques, sports collectifs, sports d'opposition individuels :

principalement la lutte, la gym / l'accro gym et les sports de raquettes.

Au niveau matériel, on a tout ce qu'il faut.

3. Avec mon autre collègue de CE1, on couple nos deux classes donc on se met d'accord et on change d'activité en fonction de l'actualité, de l'évènementiel du moment. On essaye le plus possible de le faire. Et également, en fonction de nos affinités.

4. Pour la natation, il y a différents niveaux : il y a la familiarisation avec le milieu, certains sont déjà à l'aise avec le milieu donc les objectifs sont différents.

En sports collectifs, il s'agit de coopérer afin d'atteindre un but commun, mettre son corps en action pour atteindre ce but, optimiser ses actions pour obtenir le résultat escompté, tout ce qui est utilisation du terrain, observation de son environnement.

5. Les programmes, les affinités par rapport aux activités.

6. Nous, on part d'une séance de base, d'observation qui est vraiment dans le sport concerné sans consignes particulières et en fonction de ce qu'on observe, on construit des situations où ils doivent arriver au même but que lors de la situation de départ (situation de référence) mais soit en mettant des contraintes ou justement en facilitant la tâche.

IV. Prise en compte des caractéristiques des élèves.

1. Il y a des élèves limites « hyper actifs » qui ne demandent qu'à rentrer dans l'activité et ne tiennent pas en place alors que d'autres ont complètement peur d'entrer dans l'activité. Il y a également ceux qui n'ont pas envie, qui ne sont pas motivés.

2. Le respect des règles surtout.

3. Oui, on construit nos séances en fonction de ça, en fonction des besoins.

4. Oui

Résumé

Je souhaitais m'interroger sur la manière dont les APSA sont utilisées par les enseignants pour éduquer dans les cycles 1 et 2. Et voir si les objectifs de cycle, en termes de choix par les enseignants des APSA et de visées éducatives, étaient en accord avec les caractéristiques du public selon le cycle (1 ou 2). C'est la raison pour laquelle j'ai choisi d'axer mon étude sur une approche comparée de l'usage éducatif en EPS des activités physiques et sportives entre le cycle 1 et le cycle 2. Pour cela, j'ai étudié les conceptions des enseignants par entretiens. J'ai effectué 4 entretiens sur deux écoles de la même ville : 2 avec des enseignantes de maternelle (moyenne section et grande section), 2 avec des enseignants de primaire (cours préparatoire première année et cours préparatoire deuxième année).

Ces entretiens m'ont permis de me rendre compte qu'en cycle 1, il s'agit d'un travail préparatoire aux futures activités physiques et sportives qui seront mises en œuvre au cycle 2. On peut le remarquer car dans les activités choisies, on retrouve la pratique des sports collectifs, de la gymnastique et l'athlétisme pour les deux cycles mais à des degrés d'apprentissages différents. De ce fait, il va y avoir une influence sur l'utilité éducative des activités physiques puisque la motricité est en fait la visée éducative qui est prioritaire pour les enseignants mais en plus de la motricité, d'autres visées éducatives s'y greffent en fonction des activités physiques choisies car chaque activité physique contribue particulièrement à l'éducation. Le cycle 1 est préparatoire également au niveau des visées éducatives puisque l'on retrouve des visées éducatives communes ou proches dans les deux cycles. Seulement, les attentes des enseignants sont plus nombreuses en fonction du niveau, les visées éducatives du cycle 2 sont donc plus nombreuses. C'est la raison pour laquelle les activités se diversifient d'année en année. Ceci est également dû aux caractéristiques des élèves. Leurs capacités physiques ne sont pas les mêmes au cycle 1 et au

cycle 2, ne serait-ce qu'à l'intérieur d'une même classe, les capacités des élèves sont différentes et l'adaptabilité doit être constante. Il en est de même en fonction des cycles.

Mots clés : visées éducatives et EPS, activités physiques, approche comparée, cycle 1, cycle 2.